

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

# CHÂTENAY-SUR-SEINE

Janvier 2026



CHÂTENAY-SUR-SEINE  
SEINE ET MARNE



## Sommaire

Mot du Maire .....	Page 02
Hommage .....	Page 03
Vie municipale .....	Page 04
Finances .....	Page 11
Vie intercommunale .....	Page 14
Conseils municipaux .....	Page 16
Marchés publics .....	Page 16
Enfance/jeunesse .....	Page 17
Moyens de communication .....	Page 19
Vie sociale/culture.....	Page 20
Commerces et entrepreneurs du village .....	Page 22
Associations châtenaisiennes .....	Page 26
Associations extérieures .....	Page 35
État civil .....	Page 36
Notre commune sous la neige .....	Page 37

### **Bulletin municipal de la commune de Châtenay-sur-Seine**

- Rédactrice en chef : Delphine Fassier
- Rédacteurs : Béatrice Anastase-Lollia, Stéphanie Banos, Delphine Fassier, Géraldine Ledoux, Alison Lenoir, Anne-Marie Remblier et les associations
- Photos : @Mairie, @ALegendre, @Associations, @Administrés
- Impression : Imprimerie de Nangis

Merci à toutes les personnes qui ont enrichi ce bulletin en rédigeant des articles pour en améliorer le contenu.



Chères Châtenaysiennes, Chers Châtenaysiens,

En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents municipaux, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes, vos familles et vos proches.

L'année qui s'ouvre est toujours un moment particulier : elle nous invite à tourner la page, à regarder vers l'avenir avec confiance et à renforcer ce qui nous unit. Notre commune est riche de ses habitants, de ses associations, de ses entreprises, de ses services publics, et c'est grâce à chacun de vous que nous continuons à faire vivre ce lien précieux qui nous rassemble.

J'en profite également pour remercier les agents municipaux pour leur travail effectué tout au long de l'année. Il nous a permis d'œuvrer ensemble dans un même intérêt et un même objectif : le service public rendu à nos administrés.

Vous aurez l'occasion de découvrir ou redécouvrir dans cet exemplaire du bulletin municipal annuel, les travaux et démarches effectués tout au long de l'année, tout en pensant aux nouveaux arrivants sur notre village qui n'ont pas forcément eu toutes les informations. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Je souhaite que 2026 soit une année placée sous le signe de la solidarité, du respect et du dynamisme. Que chacun trouve dans notre village un cadre de vie agréable, des occasions de partage et de convivialité, et la possibilité de s'épanouir pleinement.

Dans le contexte particulier qui est celui d'une année électorale, mon rôle est simplement de vous adresser mes vœux les plus chaleureux et de réaffirmer l'importance de notre vie collective, au-delà des échéances qui viendront.

Je vous remercie pour votre engagement quotidien, pour votre confiance et pour la vitalité que vous apportez à notre commune. Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de fraternité et d'ouverture qui nous caractérise.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

**Stéphanie BANOS,**  
Maire de Châtenay-Sur-Seine

### Hommage à René Delaune - ancien Maire de Châtenay-sur-Seine



C'est avec une profonde émotion que la commune de Châtenay-sur-Seine rend hommage à René Delaune, ancien maire de notre village, décédé le samedi 6 décembre 2025. Homme de convictions, de travail et de parole donnée, il a profondément marqué la vie communale par son engagement, sa droiture et son attachement sincère à son territoire.

René Delaune est né à Châtenay-sur-Seine le 16 juin 1941, dans une ferme de la rue de la Poste. Neuvième d'une fratrie de douze enfants, il a grandi ici, sur cette terre qui restera toujours la sienne. Très jeune, il apprend le métier de maçon aux côtés de son frère Jean-Paul, puis forge son expérience avant de créer sa propre entreprise en avril 1968. Travailleur acharné, il restera toute sa vie fidèle aux valeurs de l'artisanat : le sérieux, l'effort et le respect de la parole donnée.

En avril 1965, il épouse Françoise, qui sera à ses côtés tout au long de sa vie, dans les moments de joie comme dans les épreuves. Ensemble, ils fondent une famille avec leurs deux filles et auront la joie de devenir grands-parents de cinq petits-enfants. Père exigeant mais juste, René Delaune a transmis à ses enfants des valeurs fortes : le goût du travail, l'honnêteté, la loyauté et la sincérité.

Mais c'est aussi au service de la collectivité que René Delaune a consacré une part essentielle de sa vie. Profondément attaché à Châtenay-sur-Seine, où il a toujours vécu, il s'engage dans la vie municipale comme conseiller municipal, puis adjoint au maire, avant d'être élu maire de la commune de 2008 à 2014. Cette fonction, il l'exercera avec une grande fierté et un profond sens du devoir. Fils de berger devenu maire de son village, il incarnait cette République de proximité, fondée sur le bon sens, la connaissance des habitants et l'amour du territoire. Il plaçait le cadre de vie et le bien-être des habitants au cœur de son engagement. Ses actions ont permis de préserver un village propre, fleuri et agréable à vivre. Son attachement sincère au village se ressentait au quotidien. Il laisse une trace forte dans l'histoire de notre commune.

René Delaune aimait les autres et aimait recevoir. Il était un homme sociable, connu et reconnu, toujours prêt à rendre service lorsque cela était possible. Derrière un caractère parfois râleur se cachait un grand cœur, attentif aux difficultés des autres. Il appréciait les moments de convivialité, les repas partagés, les apéritifs entre amis, et ne manquait jamais une occasion de danser.

Passionné par la nature et les animaux, il avait aussi réalisé l'un de ses rêves en accueillant chez lui ses juments Connemara, l'ânesse Neptune et bien d'autres compagnons qui faisaient partie intégrante de sa vie.

Ces dernières années, affaibli par la maladie du grand âge, René Delaune a mené un combat courageux, soutenu sans relâche par son épouse Françoise, qui a veillé sur lui avec une présence et une attention de chaque instant.

La commune se souviendra de son sourire, de sa sincérité, de son professionnalisme, de son engagement municipal et de cette fidélité indéfectible à Châtenay-sur-Seine. René Delaune laisse l'image d'un homme droit, profondément humain, dont la vie fut riche et pleinement vécue, comme il l'avait souhaitée.

Au nom de la municipalité de Châtenay-sur-Seine, nous réadressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu nos pensées les plus sincères.

### 2025 : une année marquée par un volume important de travaux communaux

L'année 2025 a été particulièrement dense en matière de travaux et d'interventions sur l'ensemble du territoire communal. Les agents municipaux, appuyés ponctuellement par des entreprises extérieures et des saisonniers, se sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'entretien, la sécurité, la mise en valeur du patrimoine communal et l'amélioration du cadre de vie.

Ces actions ont concerné de nombreux domaines, regroupés ci-dessous par grands pôles d'intervention.

#### Pôle Espaces verts et cadre de vie

Une part **très importante** du travail des services techniques a été consacrée à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts communaux. Dès l'arrivée du printemps, les agents ont préparé massifs, jardinières et espaces publics afin d'offrir un village fleuri et agréable.

Les interventions ont notamment porté sur :

- l'élagage de nombreux arbres dans différents secteurs du village, afin d'améliorer la sécurité, la santé des arbres et leur développement harmonieux ;
- les tontes, fauchages et travaux de taille réalisés tout au long de la saison ;
- un fleurissement d'ampleur dans l'ensemble des espaces publics (entrées de village, pieds d'arbres, abords des bâtiments communaux), nécessitant un suivi quotidien ;
- la poursuite des plantations dans plusieurs zones, en fonction des conditions météorologiques.

Ces actions ont mobilisé fortement les agents, épaulés durant l'été par huit jeunes Châtenaisiens saisonniers, répartis en binômes, permettant de maintenir un haut niveau d'entretien pendant la période estivale.

#### Pôle Cimetière et devoir de mémoire

De nombreux travaux ont également été réalisés au cimetière communal et autour des lieux de mémoire :

- aménagement paysager au cimetière, avec l'installation d'un banc afin d'améliorer le confort des visiteurs ;
- protection du monument aux morts par la mise en place de traverses en bois, destinées à préserver les végétaux et éviter les dégradations liées au passage des véhicules ;
- regravillonnage de l'allée principale du « nouveau cimetière » ;
- plantations complémentaires et entretien régulier des zones enherbées, dans un souci de propreté et de respect de l'environnement ;
- réfection du parking du cimetière avec un nouveau gravillonnage.

#### Pôle Bâtiments communaux et patrimoine

Les bâtiments communaux ont fait l'objet de nombreuses interventions, tant en entretien qu'en amélioration :

- reprise et finalisation de travaux anciens dans le bâtiment de l'ancienne Poste (plaquisterie, plomberie, chauffage, électricité, cheminée, remplacement de la porte d'entrée du logement), en lien avec l'ouverture de l'épicerie « G mon épicerie » ;
- réfection de la plaque commémorative « Crue de 1910 », rue de la Gare, afin de préserver et valoriser ce témoignage du passé ;
- nettoyage et désinfection de l'ensemble des tables et chaises de la salle Marcel Lepême ;
- lazurage des deux lavoirs, rue de Chaupry et rue de la Gare ;
- travaux de peinture dans plusieurs locaux communaux, sur les bancs, barrières et équipements divers ;
- remise en peinture de la cuisine de la cantine pendant les vacances de la Toussaint, accompagnée d'un grand nettoyage, de tri et de réaménagement.

#### Pôle Voirie, sécurité et espaces publics

La sécurité des usagers et la qualité des espaces publics ont également été au cœur des actions menées :

- pose de barrières de protection devant l'arrêt de bus face à la place Marcel Lepême et impasse des Tennis, près de la voie ferrée ;
- stabilisation d'un bas-côté affaissé du ru de Suby, route de Montigny, avec travaux de remblaiement et renforcement des protections existantes ;
- dégagement des plaques d'égout et caniveaux sur l'ensemble du village ;
- installation de panneaux d'interdiction de stationnement rue de la Muette ;
- réfection complète de la peinture des passages piétons ;

- nettoyage intégral du ru de Suby ;
- identification d'une place PMR sur le parking, place de la Mairie ;
- déplacement de la benne de dépôt de vêtements vers l'impasse des Tennis, à proximité des bennes d'apport volontaire.

### Pôle Voirie – travaux réalisés par des entreprises

Certains travaux structurants ont été réalisés par des entreprises spécialisées :

- réfection d'une première moitié de la rue de Chaupry, avec rebornage préalable, retrait de l'ancien enrobé, application d'une couche d'accroche, pose d'un nouvel enrobé et stabilisation des accotements ;
- amélioration du parking du cimetière ;
- finalisation du déploiement de la fibre optique dans le cadre du marché départemental, avec l'équipement du chemin de Chantemerle, dernier secteur concerné.

### Pôle Écoles, périscolaire et vie locale

Un travail important, avec la mobilisation conjointe des agents techniques et périscolaires, a été mené pour préparer la rentrée scolaire :

- tri, nettoyage et petites réparations dans les écoles et à la garderie ;
- mise à jour de la plateforme de gestion périscolaire, actualisation des données et inscriptions.
- préparation des fêtes de fin d'année avec l'installation des décorations de Noël dans le village ;
- utilisation prioritaire de décorations existantes, de récupérations et de dons afin de maîtriser les dépenses ;
- implication des habitants volontaires et des enfants du périscolaire dans la réalisation et la mise en place des décorations.

## Patrimoine immobilier communal : suivi des projets et priorités

Durant cette année 2025, la municipalité a poursuivi sa gestion active du patrimoine immobilier communal, dans un contexte marqué par des choix budgétaires prudents et une attention particulière portée à la sécurité et à la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments.

### Rappel des ventes et acquisitions

Cet été, le logement communal situé 12 bis rue de la Gare a été vendu au prix annoncé de 120 000 euros, conformément aux objectifs fixés par le Conseil municipal.

Parallèlement, la commune avait acquis, en 2024, une propriété située au 7 route de Montereau, qui sera destinée à accueillir les services techniques. Des travaux d'aménagement débuteront début 2026. Initialement prévus en 2025, ceux-ci ont été reportés afin de prioriser la mise en conformité et la sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux. Bien que certains éléments restent encore à finaliser, le Conseil municipal a jugé essentiel de terminer ce volet sécurité, qui n'avait jamais été entièrement réalisé, avant d'engager de nouveaux projets.

### Projets en cours

Le projet de création d'une restauration scolaire reste également d'actualité, même s'il a été reporté en raison des premières évaluations financières transmises et des contraintes budgétaires.

Ces ajustements s'inscrivent dans un contexte plus large, marqué par la baisse des subventions publiques appliquée cette année par l'État, tant au niveau national que régional et départemental.

### Rénovation énergétique et maîtrise des dépenses

Dans la continuité des orientations engagées les années précédentes, la commune a poursuivi une réflexion sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Cette démarche s'inscrit dans un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment énergétiques, et d'optimisation de l'utilisation des ressources, tout en veillant au maintien de conditions d'accueil et de travail adaptées pour les agents et les usagers.

À ce titre, un diagnostic des systèmes de chauffage existants a été engagé sur l'ensemble des bâtiments communaux. Plusieurs devis ont été sollicités auprès d'entreprises, afin d'évaluer les solutions techniques envisageables et leur impact financier. Ces éléments sont actuellement à l'étude.

# Vie municipale



### Mobilités : situation actuelle et réflexions en cours

Depuis plusieurs années, la municipalité s'engage activement en faveur du développement des solutions de transport sur le territoire communal. Consciente des difficultés rencontrées par de nombreux habitants pour leurs déplacements quotidiens, qu'ils soient professionnels, scolaires ou personnels, elle sollicite régulièrement le Département ainsi que la Communauté de Communes de la Bassée-Montois (CCBM) afin d'améliorer l'offre existante.

Malgré des démarches répétées et un dialogue constant avec les différentes institutions compétentes, les demandes de renforcement des services de transport formulées par la commune n'ont, à ce jour, pas reçu de réponse favorable de la part du Département et d'Île-de-France mobilités. Cette situation demeure préoccupante, tant les transports constituent un enjeu majeur pour l'attractivité de notre commune, l'égalité d'accès aux services et la qualité de vie des habitants.

#### Des transports indispensables aux déplacements du quotidien

De nombreux habitants expriment le besoin de disposer de lignes régulières desservant les communes voisines, en particulier celles disposant de gares ou de connexions avec les réseaux départementaux. Aujourd'hui, faute d'alternatives suffisantes, beaucoup sont contraints de s'adapter aux horaires des transports scolaires, qui ne correspondent pas toujours aux contraintes professionnelles ou familiales. Cette difficulté est d'autant plus marquée pendant les périodes de congés scolaires, durant lesquelles certains services sont réduits, voire supprimés.

#### Le transport à la demande : une solution complémentaire mais insuffisante

Actuellement, la CCBM propose un service de transport à la demande (TAD). Ce dispositif, basé sur la réservation préalable, permet d'optimiser les déplacements des véhicules et d'éviter les trajets à vide, générant ainsi des économies pour les collectivités.

En outre, le transport à la demande, bien qu'il constitue une solution complémentaire utile, ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins des habitants. En effet, certains riverains utilisant ce service ont signalé à plusieurs reprises des dysfonctionnements qui ont été remontés par la mairie à la communauté de communes, voire des non-passages du véhicule, ce qui entraîne des difficultés importantes pour les personnes souhaitant se déplacer.

#### Une réflexion spécifique pour les transports scolaires

Dans le cadre de cette réflexion globale sur les mobilités, une attention particulière est portée aux déplacements des collégiens et lycéens de la commune. Les élèves scolarisés au collège de Bray-sur-Seine ainsi que dans les lycées de Montereau-Fault-Yonne et de Provins sont en effet régulièrement confrontés à des contraintes horaires liées à l'offre actuelle de transports scolaires, notamment lorsque leurs cours débutent plus tard ou se terminent plus tôt que les horaires des services existants.

Face à ce constat, un entrepreneur châténaisien, actuellement chauffeur de taxi, habilité au transport de personnes mineures, mène actuellement une enquête auprès des familles afin d'évaluer l'intérêt pour la mise en place d'un service de transport à la demande en covoiturage, complémentaire aux dispositifs existants. Ce service pourrait offrir une solution plus souple, permettant aux élèves concernés de rentrer à leur domicile dans de meilleures conditions et dans des délais plus adaptés à leurs emplois du temps.

Afin d'apprécier précisément les besoins et les attentes des familles, un questionnaire est mis à disposition des habitants concernés. La participation du plus grand nombre est essentielle pour mesurer la pertinence de ce projet et envisager, le cas échéant, sa mise en œuvre.

**Scannez ce QR code pour répondre au sondage, il y en a pour moins de 2 minutes !**

**Sondage ouvert jusqu'au 15 février**



### Voisins Vigilants et Solidaires : un nouvel outil de sécurité et de solidarité

La commune a récemment souscrit un contrat avec le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires, une plateforme nationale visant à renforcer la prévention, la vigilance et la solidarité entre habitants, en lien avec les collectivités locales.

#### Un outil de prévention de proximité

Voisins Vigilants et Solidaires est un dispositif collaboratif qui permet aux habitants volontaires de participer activement à la sécurité de leur quartier, tout en favorisant le lien social. Il repose sur un principe simple : la vigilance collective et bienveillante, dans le respect de chacun.

Grâce à ce dispositif, les habitants inscrits peuvent être informés et alertés en cas d'événements inhabituels constatés à proximité de leur domicile, tels que des tentatives d'effraction, des comportements suspects ou des situations nécessitant une attention particulière. Les utilisateurs peuvent également transmettre des informations utiles à la mairie ou aux services compétents, de manière simple et encadrée.

#### Un complément aux dispositifs existants

Voisins Vigilants et Solidaires ne se substitue en aucun cas aux forces de l'ordre, mais constitue un outil complémentaire de prévention aux moyens déjà existants dans le village, permettant d'améliorer la circulation de l'information et la réactivité collective. La mairie peut également utiliser ce canal pour diffuser des messages de prévention, des informations pratiques ou des alertes ponctuelles à destination des habitants inscrits.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans une démarche de sécurité partagée, où chacun peut contribuer, à son échelle, à la tranquillité publique et au bien-vivre ensemble.

#### Une participation volontaire et gratuite

L'inscription au dispositif est gratuite et volontaire. Elle est ouverte à l'ensemble des habitants de la commune souhaitant s'impliquer dans cette démarche collective. Plus le nombre de participants est important, plus le dispositif est efficace et utile à la collectivité.

Les habitants intéressés peuvent s'inscrire directement sur la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires ou se rapprocher de la mairie pour obtenir des informations et être accompagnés dans leur démarche.

Concrètement, après inscription, chaque habitant peut :

- recevoir des alertes locales en temps réel lorsqu'un événement inhabituel est signalé (tentative d'effraction, véhicule ou personne suspecte, etc.) ;
- publier des informations ou des alertes à destination de la communauté et, le cas échéant, de la mairie ;
- échanger des informations utiles entre voisins (par exemple objet perdu, informations pratiques du quartier).

#### Un engagement collectif

La municipalité encourage l'ensemble des habitants à découvrir ce dispositif et à y participer activement. La sécurité est l'affaire de tous : en s'appuyant sur la vigilance et la solidarité entre voisins, Voisins Vigilants et Solidaires contribue à renforcer le climat de confiance et la qualité de vie dans notre commune.

Pour vous inscrire gratuitement, rendez-vous sur : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) ou passez en mairie pour obtenir de l'aide à l'adhésion et des informations complémentaires.



### NOTRE COMMUNE EST PARTENAIRE.

Chaque individu a un rôle essentiel dans la protection de la communauté et le bien-être de tous. Ensemble, veillons les uns sur les autres.

Je rejoins le dispositif

**Même gratuite,  
votre sécurité n'a pas de prix !**

**VOISINS VIGILANTS & SOLIDAIRES**

Téléchargez l'App Gratuite  
Voisins Vigilants & Solidaires

### Bien-vivre ensemble : quelques rappels utiles

Le bien-vivre ensemble repose sur l'attention portée aux autres, le respect de l'espace public et l'application de règles simples du quotidien. À ce titre, la municipalité souhaite rappeler plusieurs points essentiels, qui contribuent à la sécurité, à la tranquillité et à la qualité de vie dans notre commune.

#### Identifier clairement son habitation

Une identification visible et conforme des habitations est indispensable au bon fonctionnement des services de secours, des agents communaux, des facteurs et des livreurs. Trop souvent encore, des interventions sont retardées en raison de logements mal ou non identifiés : absence de numéro, de nom ou de boîte aux lettres accessible. La réglementation prévoit l'installation d'une boîte aux lettres normalisée, équipée d'un porte-nom, placée à un endroit facilement accessible (entrée de la propriété, portillon, mur de clôture). Celle-ci doit être en libre accès, sans obstacle ni danger, et permettre une ouverture complète.

Afin de faciliter le travail de tous et d'éviter toute perte de temps en cas d'urgence, il est fortement recommandé d'y faire figurer le nom et le numéro de l'habitation.

#### Entretien des trottoirs et abords de propriétés

Chaque occupant, propriétaire ou locataire, est invité à veiller à l'entretien des abords de son domicile. En période hivernale, notamment en cas de neige ou de verglas, il est demandé de dégager et sécuriser les trottoirs devant les habitations, en balayant jusqu'au caniveau et en répandant, si nécessaire, du sel ou du sable afin de limiter les risques de chute.

De manière plus générale, le maintien de la propreté de l'espace public repose également sur le respect des lieux par chacun. Cette année, la municipalité a constaté une augmentation significative des déjections canines laissées sur la voie publique et dans les espaces verts. Cette situation complique fortement l'entretien régulier des espaces publics et génère des désagréments pour les agents communaux comme pour les usagers.

Il est donc demandé aux propriétaires d'animaux domestiques de faire preuve d'une vigilance accrue lors des promenades, en ramassant systématiquement les déjections de leurs animaux. La municipalité souhaite privilégier la responsabilisation et le civisme, et espère ne pas avoir à recourir à des mesures de verbalisation pour ce type de comportement, qui nuit au cadre de vie collectif.

#### Nuisances sonores : aboiements de chiens

La municipalité constate une augmentation constante des signalements liés aux aboiements de chiens, de jour comme de nuit. Ces nuisances peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage et sont encadrées par la réglementation, pouvant engager la responsabilité du propriétaire de l'animal.

Avant toute démarche officielle, il est recommandé de privilégier :

- un échange respectueux et apaisé avec le propriétaire du chien, qui peut ne pas avoir conscience de la gêne occasionnée ;
- à défaut, un rappel amiable par courrier, mentionnant les obligations légales en matière de nuisances sonores.

Si la situation persiste, il est possible de signaler les faits à la gendarmerie, qui pourra intervenir pour rappeler la réglementation en vigueur et, si nécessaire, constater l'infraction.

Le respect mutuel et le dialogue restent les meilleurs moyens de préserver la sérénité de notre village.

#### Vigilance face aux tentatives d'arnaques

La municipalité appelle à la plus grande vigilance face aux démarchages frauduleux fréquents. Certains individus se présentent abusivement comme des représentants de fournisseurs d'énergie, d'opérateurs téléphoniques, de services de livraison, voire de services officiels, dans le but de recueillir des informations personnelles ou bancaires.

Des tentatives de fraude sont également constatées par SMS, courriels ou appels téléphoniques, incitant à agir dans l'urgence (paiement, mise à jour de compte, clic sur un lien).

Quelques règles simples permettent de se protéger :

- ne jamais communiquer d'informations personnelles ou bancaires sans vérification,
- ne pas cliquer sur des liens suspects,
- contacter directement l'organisme concerné par ses propres moyens en cas de doute.

En cas de situation suspecte ou avérée, il est conseillé de prévenir la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly.

En adoptant collectivement ces bonnes pratiques, chacun contribue à un cadre de vie plus sûr, plus serein et plus respectueux pour tous.

### Un Châtenaisien à l'honneur : Guy Dupont, un engagement humanitaire de longue haleine au service de l'Ukraine

Habitant de Châtenay-sur-Seine depuis 1998, Guy Dupont incarne depuis plus de vingt ans les valeurs de solidarité, de bienveillance et d'engagement. Son action humanitaire en faveur de l'Ukraine, reconnue récemment par une distinction nationale, mérite aujourd'hui d'être mise à l'honneur.

#### Un nouveau départ à la retraite

Ancien concessionnaire de véhicules de loisirs à Moret-sur-Loing, Guy Dupont a longtemps dirigé sa propre entreprise. Lorsqu'il prend sa retraite en 1996, il se rend rapidement compte qu'il ne peut se résoudre à « ne rien faire ». C'est alors qu'un ami ukrainien lui propose, une nouvelle fois, de se rendre en Ukraine. Après plusieurs refus, il accepte finalement en 1998, presque par hasard, de partir pour un séjour de quinze jours, peu après l'indépendance du pays.

Ce voyage sera déterminant. Accueilli chez l'habitant, il découvre la vie quotidienne des Ukrainiens, marquée par une grande précarité : le manque de nourriture, les personnes vendant leurs produits laitiers au bord des routes, des infrastructures très dégradées... Cette réalité le bouleverse profondément.



#### La naissance de l'association Normandie-Ukraine

De retour en France, Guy Dupont est convaincu qu'il doit agir. Il décide de créer une association pour venir en aide à la population ukrainienne. Grâce à ses relations, notamment avec le couple Bérégovoy, il présente son projet à Mme Bérégovoy après le décès de son époux (ancien Premier ministre sous la présidence de François Mitterrand). Sensible à cette démarche et aux racines ukrainiennes de son mari, elle apporte son soutien et devient présidente d'honneur de l'association Normandie-Ukraine.

L'engagement est total, souvent au détriment de ses finances personnelles, les cotisations ne couvrant pas l'ensemble des frais. Guy Dupont se rend alors régulièrement en Ukraine, affrontant des routes en très mauvais état - avec parfois jusqu'à dix crevaisons par voyage - héritées d'un autre temps. Mais sur place, les rencontres humaines et la reconnaissance des bénéficiaires renforcent sa détermination.

Au fil des années, ce ne sont pas moins de 59 convois humanitaires qui seront envoyés en Ukraine, dont plusieurs ont été préparés avec l'aide bénévole de quelques habitants de Châtenay-sur-Seine, témoignant d'un véritable élan de solidarité locale.

L'action de Guy Dupont se concentre principalement sur l'aide médicale. Grâce à un vaste réseau de solidarité en France, et notamment en Île-de-France, il récupère du matériel médical destiné à être renouvelé : mammographes, appareils de radiographie, échographes, couveuses, ainsi qu'une ambulance offerte par un ambulancier de Montereau. À cela s'ajoutent de nombreux médicaments proches de leur date de péremption, fournis par près de 150 laboratoires et pharmaciens.

Sur place, malgré la barrière de la langue - le russe étant la langue courante - il parvient à tisser des liens précieux, notamment avec une professeure de français. Grâce à son aide et au soutien de l'ambassade de France, il met en place des cours de français pour des enfants et des adultes sélectionnés selon leur situation. En échange, certains bénéficiaires sont accueillis gratuitement pendant un mois à Châtenay-sur-Seine, à son domicile, favorisant ainsi les échanges culturels et humains.

Guy Dupont crée également un centre médico-social en Ukraine, dans lequel ont travaillé deux infirmières et un médecin. Ce centre a permis à une partie de la population ukrainienne de bénéficier de soins gratuits, répondant à des besoins médicaux essentiels dans des zones où l'accès à la santé reste limité.

Cependant, au fil des années, il est contraint d'espacer ses déplacements : ses nombreuses allées et venues, ses contacts et ses actions humanitaires attirent l'attention des autorités. Soupçonné à tort d'espionnage par le KGB, il est à plusieurs reprises arrêté et interrogé. Ces événements, éprouvants, l'obligent malheureusement à limiter ses voyages, sans jamais remettre en cause son engagement.



### Un engagement reconnu et toujours vivant

Depuis le début de la guerre en Ukraine, son engagement ne s'est jamais interrompu. Il a poursuivi ses actions en France, œuvrant pour l'accueil de ressortissants ukrainiens et les accompagnant afin qu'ils puissent retrouver des conditions de vie dignes et stables.

L'ensemble de ses actions lui vaut une distinction ukrainienne équivalente à la médaille du Mérite française, ainsi qu'une reconnaissance nationale : le 13 septembre dernier, au Sénat, Guy Dupont a reçu la médaille d'argent du Grand Prix Humanitaire en France, saluant plus de vingt années d'engagement au service des autres.

À travers le parcours de Guy Dupont, c'est toute une vision de la solidarité qui s'exprime : discrète, constante et profondément humaine.

Un engagement exemplaire qui honore la commune de Châtenay-sur-Seine et rappelle combien l'action individuelle peut avoir un impact collectif durable.

## Finances

### Budget municipal: Les subventions, la stratégie municipale pour équilibrer les finances

Face aux défis économiques de ces dernières années, la municipalité a adopté une approche proactive pour réduire et garantir la stabilité de ses finances. Le budget municipal repose sur une stratégie claire : mobiliser des subventions ciblées afin de soutenir les projets prioritaires et alléger la pression sur les ressources propres.

Tout au long de l'année, la municipalité a œuvré avec engagement pour préserver et embellir notre cadre de vie, auquel nous sommes tous profondément attachés. Dans une commune rurale comme la nôtre, chaque aménagement compte : il contribue à la qualité de vie, au bien-être quotidien et à l'attractivité de notre village.

#### Un contexte budgétaire exigeant

Comme de nombreuses collectivités, la commune a dû composer avec des dépenses croissantes liées à l'entretien des infrastructures, aux services publics et aux investissements nécessaires pour répondre aux attentes des habitants mais aussi du fait de l'inflation exponentielle que nous connaissons tous et constatons ces dernières années. Dans ce contexte, la municipalité a su rebondir pour faire face à cette problématique de taille en veillant à conserver un équilibre budgétaire et a poursuivi avec détermination son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants grâce à un travail actif de recherche pour l'obtention de subventions auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département,...), locaux (Les amis des églises du Montois et de la Bassée,...) et autres organismes publics, étant entendu que cet équilibre ne pouvait reposer uniquement sur la fiscalité locale. Par cet engagement actif, la municipalité a pu maintenir un cadre financier stable avec des finances saines et ainsi ne pas exercer de pression fiscale supplémentaire sur les administrés en conservant ses taux d'imposition locale.

#### Une stratégie proactive pour des finances saines

De nombreux projets ont pu voir le jour sans alourdir la charge financière de la commune grâce aux soutiens financiers obtenus par les partenaires institutionnels qui ont permis de mener à bien plusieurs travaux structurants et d'aménagement attendus par les habitants : rénovation des espaces publics, amélioration de la voirie, modernisation et embellissement des équipements communaux, mise en valeur des chemins et des espaces verts, la réouverture d'une épicerie au cœur de notre village, le renforcement de l'attractivité des lieux de rencontre... qui font vivre notre village.

Chaque projet a été pensé dans une logique durable, visant à concilier confort, sécurité, accessibilité et respect de l'environnement.

Derrière chaque réalisation se cache un travail de fond rigoureux, souvent discret mais essentiel : de longues réunions de travail, montage des dossiers, concertation et suivi des projets sans oublier les échanges avec les divers financeurs. Tous les élus, maire, adjoints et conseillers ainsi que les services municipaux se mobilisent au quotidien pour saisir ces opportunités et faire avancer la commune, dans un esprit de gestion responsable et durable. Cette démarche proactive permet à la commune de concrétiser des investissements essentiels tout en maîtrisant ses finances.

Des investissements ont également été engagés pour la rénovation et la mise aux normes de bâtiments communaux, tels que la salle des fêtes, la mairie, les écoles, la bibliothèque, afin d'offrir des équipements plus fonctionnels et agréables pour les habitants, les associations et les enfants du village.

Par ailleurs, la création et l'entretien d'espaces verts, la plantation d'arbres pensée et réalisée par les agents du service technique et l'installation de mobilier urbain ont contribué à embellir durablement nos espaces de vie.

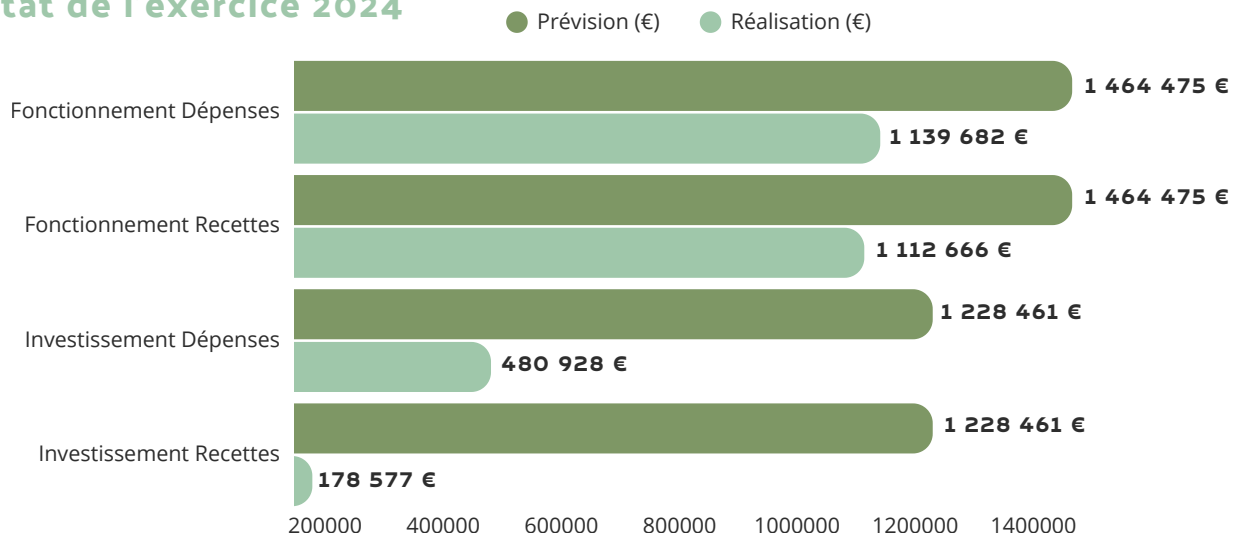
## Panorama de certains concours financiers obtenus

La collectivité a bénéficié de différents concours financiers qui ont contribué au financement de ses projets et de ses services au quotidien. Ce panorama permet de présenter, de manière simple et lisible, les principales aides perçues et leur rôle dans la mise en œuvre des actions au service des habitants. Il s'inscrit dans une démarche de transparence et d'information à destination de tous. Ces réalisations témoignent de la volonté municipale d'offrir à chaque habitant un cadre de vie agréable, fonctionnel et harmonieux. Elles s'inscrivent dans une vision à long terme du développement communal, au service du bien-être de tous. Pensés à l'échelle de notre village, ces aménagements renforcent les lieux de rencontre, favorisent le lien social et participent au bien-être de chacun.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires financiers pour leur soutien et les habitants pour leur patience et leur compréhension pendant la durée des travaux. C'est ensemble, pas à pas, que nous avons embelli et fait grandir notre village dans un esprit de solidarité et de proximité.



## Résultat de l'exercice 2024



## Finances locales : où en est-on ?

En 2024, il aura fallu jongler avec des dépenses en hausse et des recettes en faible progression. Les dépenses de fonctionnement (ce qui sert à faire fonctionner le service public au quotidien) ont augmenté de 3,7%, tandis que les recettes n'ont progressé que de 2,1%.

La situation financière de notre commune reste globalement saine, même si les charges continuent d'augmenter. En cette période d'instabilité politique, nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés et à une marge de manœuvre encore plus réduite : moins de ressources (pas d'augmentation des impôts ou du tarif de l'eau pour éviter toutes pressions fiscales supplémentaires sur les administrés), plus de dépenses sociales, et aucun recours à l'emprunt. Cela pèse sur nos finances publiques, d'où la nécessité de rester vigilants.

## Ce que cela signifie pour notre commune ?

Les chiffres présentés peuvent vous sembler lointains, mais ils ont un impact concret. Plus les budgets des collectivités sont limités, plus il faut faire des choix : prioriser les projets essentiels, optimiser les dépenses, et parfois reporter certains investissements. Pour notre commune, cela veut dire continuer à investir dans les services et équipements utiles, tout en gardant un œil attentif sur l'équilibre financier.

Concrètement, cela peut toucher :

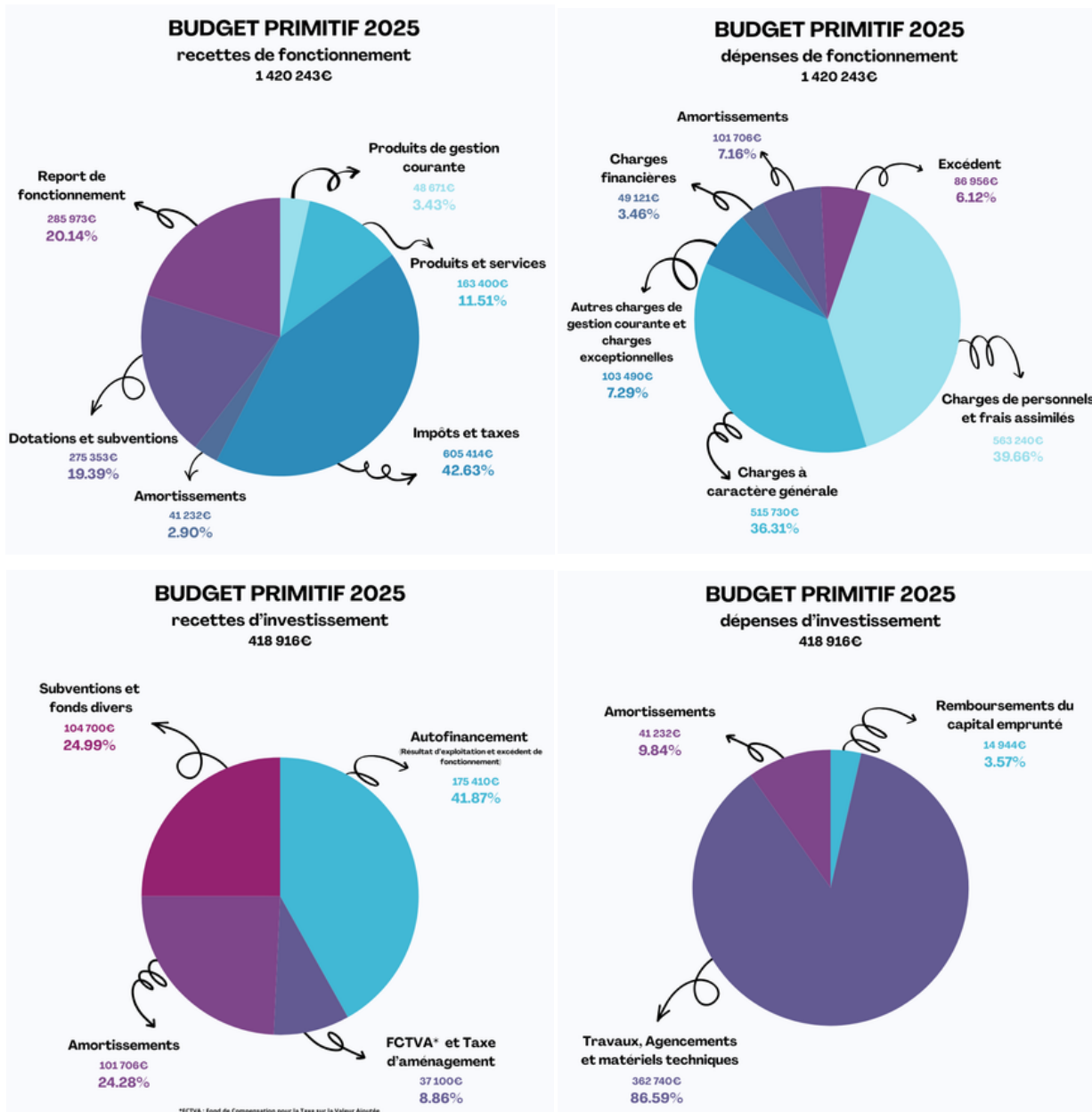
- L'entretien des voiries : retarder certains travaux de réfection.
- Les écoles : planifier les rénovations ou l'achat de matériel sur plusieurs années.
- Les équipements sportifs et culturels : étaler les projets ou rechercher des financements complémentaires.
- Les espaces verts : maintenir la qualité tout en maîtrisant les coûts.

Malgré tout cela, l'objectif reste le même : continuer à offrir des services de qualité tout en gardant un équilibre financier solide.

## Zoom sur le budget municipal 2025

**1 839 157€**, c'est le budget primitif 2025 de notre commune, qui se répartit en dépenses de fonctionnement à hauteur de **1 420 243€** et en dépenses d'investissement qui s'élèvent à **418 915€**.

Dans un contexte où les contraintes sur les collectivités locales sont toujours plus fortes, notamment sur leurs finances, la municipalité a fait le choix d'adopter lors de sa séance du 7 avril 2025 un budget plutôt prudent mais qui reste dans l'ensemble assez ambitieux. Ce budget, à la fois prévisionnel et stratégique, reflète les priorités de la commune de l'année et permet de répondre aux besoins des habitants tout en respectant un cadre financier strict.



### Adoption du PLUi-H de la Communauté de Communes de la Bassée-Montois

En juillet dernier, la Communauté de Communes de la Bassée-Montois (CCBM) a adopté son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Ce document de planification constitue désormais la référence réglementaire en matière d'urbanisme et d'habitat pour l'ensemble des communes du territoire. Le PLUi-H remplace les anciens documents d'urbanisme communaux et s'impose à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Vous pouvez consulter les pièces sur le lien suivant : <https://www.cc-basseemontois.fr/fr/approbation-du-plui-h>.

#### Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Le PLUi-H est un document stratégique et réglementaire qui définit, à l'échelle intercommunale :

- les orientations de développement du territoire,
- les règles d'utilisation du sol,
- les objectifs en matière de logement, aménagement, préservation de l'environnement et cadre de vie.

Il vise à garantir un développement harmonieux et maîtrisé, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux à long terme.

#### Un document opposable aux autorisations d'urbanisme

Le PLUiH encadre de nombreux aspects des projets de construction ou d'aménagement, notamment :

- l'implantation des constructions,
- la hauteur et l'emprise au sol,
- l'aspect architectural (façades, toitures, clôtures),
- les obligations en matière de stationnement,
- la gestion des eaux pluviales,
- la préservation des espaces verts, des haies et des éléments paysagers,
- les performances énergétiques des bâtiments.

En revanche, il ne réglemente pas certains aspects relevant d'autres compétences, comme la circulation, la vitesse des véhicules ou l'éclairage public.

#### Les spécificités du territoire de la Bassée-Montois

Le zonage du PLUi-H tient compte de la diversité des communes du territoire, entre pôles urbains, bourgs, villages ruraux, espaces agricoles et milieux naturels remarquables.

On distingue notamment :

- des zones urbaines (UA, UB, UC, UP...) correspondant aux centres-bourgs ou secteurs patrimoniaux ;
- des zones à urbaniser (1AU, 2AU), destinées à accueillir de futurs projets à court, moyen ou long terme ;
- des zones agricoles (A et Ap), protégées en raison de leur potentiel agronomique ;
- des zones naturelles (N), visant à préserver les paysages, la biodiversité et les milieux sensibles ;
- des zones spécifiques liées aux activités économiques, aux équipements publics ou aux loisirs.

Le PLUiH intègre également des dispositions particulières pour la préservation du patrimoine bâti et paysager, la protection des arbres et des haies, la prise en compte des risques naturels, notamment les zones inondables liées aux crues de la Seine.

L'adoption du PLUi-H marque une étape importante pour le territoire de la Bassée-Montois. Ce document permet de coordonner les politiques d'urbanisme et d'habitat, d'assurer une meilleure cohérence entre les communes et de répondre aux besoins en logements tout en préservant l'identité et les équilibres du territoire.

#### Autorisation d'urbanisme : ce qu'il faut savoir

Dans le cadre de l'application du PLUiH, il est rappelé que tout projet de travaux modifiant l'aspect extérieur ou la structure d'une construction est soumis à une autorisation d'urbanisme préalable.

Sont notamment concernés les travaux visant à :

- modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, toiture, menuiseries, clôture),
- modifier le volume d'une construction,
- créer, agrandir ou déplacer une ouverture.

Le respect de ces obligations est essentiel. En l'absence d'autorisation, les travaux réalisés peuvent constituer une infraction au Code de l'urbanisme. Selon la nature et l'importance du projet, la demande prendra la forme soit d'une déclaration préalable, soit d'un permis de construire.

Les constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup> ne sont pas soumises à une demande d'autorisation d'urbanisme. Toutefois, cela ne dispense pas ces constructions du respect des règles du PLUi-H, notamment en matière d'implantation, d'aspect ou de protection du voisinage.

En cas de doute sur l'interprétation du règlement ou sur la faisabilité d'un projet, les administrés sont invités à prendre contact avec la mairie, qui peut proposer un rendez-vous afin d'accompagner les démarches en amont.

### Dépôt et instruction des demandes

Depuis plusieurs années, les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être déposées en ligne via la plateforme dédiée mise à disposition par la CCBM, compétente pour l'instruction :

<https://gnau14.operis.fr/basseemontois/gnau/#/>

La mairie assure dans un premier temps la vérification de la complétude du dossier. L'instruction réglementaire est ensuite réalisée par les services de la CCBM, qui transmettent leur avis à la commune. À l'issue de cette phase, l'avis rendu est transmis à la mairie, qui notifie ensuite la décision aux pétitionnaires.

Il est également important de rappeler qu'une fois les travaux achevés, le bénéficiaire de l'autorisation doit obligatoirement déposer une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). Ce formulaire Cerfa permet de clôturer l'autorisation d'urbanisme en mairie et de vérifier la conformité des travaux réalisés par rapport à l'autorisation accordée.

Enfin, cette démarche doit être complétée par une déclaration auprès de l'administration fiscale, via le site via votre espace "Gérer mes bien immobiliers", afin de régulariser le volet fiscal lié aux travaux (taxes d'urbanisme, mise à jour de la base foncière). Cette étape est indispensable pour finaliser définitivement le dossier.

## Exemples d'éléments que le PLUiH peut règlementer...

### ... et de ce qu'il ne peut pas règlementer



Source : CCBM

## En 2025, la mairie a traité :

58

Certificats  
d'urbanisme

30

Déclarations  
de demandes  
de travaux

2

Demandes de  
permis de  
construire

3

Attestations  
d'achèvement  
des travaux

### Extraits des comptes rendus de séances

Les délibérations et les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont accessibles au public conformément à l'article R. 2313-8 du Code général des collectivités territoriales.

Les délibérations sont affichées dans un délai d'une semaine après chaque Conseil Municipal. Le compte-rendu complet, incluant les débats et les votes des délibérations, est consultable une fois adopté lors du Conseil Municipal suivant. Par ailleurs, les séances des Conseils Municipaux sont ouvertes au public et retransmises en direct sur notre page Facebook pour permettre à tous de suivre les débats.

#### Séance du 20/01/2025

- AESN : redevance performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- SDESM : adhésion commune
- DETR/DSIL 2025 : demande de subvention
- Fonds verts : demande de subvention
- RÉGION : demande de subvention
- RIFSEEP

#### Séance du 07/04/2025

- Redevance occupation du domaine public – Enedis
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025
- Approbation du Budget Primitif 2025 – Commune
- Approbation du Budget Primitif 2025 – Service Assainissement
- Validation des devis
- Subventions 2025 – Associations
- Emplois saisonniers
- Plan de formation
- Heures complémentaires et supplémentaires
- Tableau des effectifs annuels

#### Séance du 17/05/2025

- Déclassement d'un bien communal

#### Séance du 23/06/2025

- Participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance
- Approbation du compte de gestion 2024 – commune
- Approbation du compte administratif 2024 – commune
- Affectation des résultats – commune
- Approbation du compte de gestion 2024 – assainissement
- Approbation du compte administratif 2024 – assainissement
- Affectation des résultats – assainissement
- Demande de subvention – FER

- Demande de subvention – Région Ile de France
- Décision modificative – assainissement
- Décision modificative – commune
- Approbation devis
- Installation protection incendie
- Restauration scolaire – modification de tarif
- Admission en non-valeurs
- Vente d'un bien communal
- SDESM – adhésion commune
- Recomposition des conseillers communautaires
- Étang de Maran – dénomination de rue
- Renouvellement de la convention AQUAPASS

#### Séance du 04/10/2025

- Demande de subvention DETR/DSIL 2026
- SDESM : adhésions communes

#### Séance du 22/11/2025

- Adaptation de la régie communale
- Adaptation de la régie périscolaire
- Convention relative à l'instruction des autorisations relatives à l'occupation des sols (ADS) et à l'affichage extérieur (PUB) par le service mutualisé d'instruction de la Communauté de communes Bassée-Montois – Autorisation de signature
- Permis de démolir et déclarations préalables pour les clôtures et les modifications de façades sur l'ensemble du territoire communal
- Redevance de performance assainissement collectif 2026
- Servitude au bénéfice de la commune
- Engagement des dépenses d'investissement

#### Séance du 08/12/2025

- Bail emphytéotique

## Marchés publics

### Marchés de services

- Éclairage public : ENGIE
- Portail facture et réservation périscolaire : JVS MAIRISTEM
- Restauration scolaire : CONVIVIO
- Logiciel métier horizon infinity : JVS MAIRISTEM
- Maintenance matériel informatique : COMPUTEUR SERVICES 77
- Photocopieur : GRENKE LOCATION
- Certificat de signature : JVS MAIRISTEM
- Téléphonie fixe : ORANGE BUSINESS SERVICES & FREE PRO
- Maintenance photocopieur : COMPUTEUR SERVICES 77
- Matériel informatique : GRENKE LOCATION
- Prestation de gestion de l'animal en zone habitée au service des collectivités : SAS SACPA
- Location illumination de Noël : LOCAM SAS
- Sécurité, civisme et solidarité : VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

### Marchés de travaux

- Implantation d'agrès au terrain multisport : FREETNESS
- Réfection rue de Chaupry PHASE 1 : A. PREVOTS
- Restauration du tableau "Le martyr de Saint Étienne" : ATELIER JOYEROT MARIE-ANGE LAUDET-KRAFT & SAS ATELIER SEIGNEURY

### Délégation de service public

- Maintenance de la station d'épuration : SUEZ EAU FRANCE

### Écoles primaires

MATERNELLE

41 élèves

#### École maternelle "les Pinaguets" - Châtenay-sur-Seine

- Petite section : 15 élèves
- Moyenne section : 9 élèves
- Grande section : 17 élèves

ÉLÉMENTAIRE

80 élèves

#### Écoles primaires "les Châtaigniers" à Châtenay-sur-Seine et "les Hirondelles" à Égigny

- CP : 11 élèves
- CE1 : 17 élèves
- CE2 : 12 élèves
- CM1 : 26 élèves
- CM2 : 14 élèves

### Accueil périscolaire

#### À l'honneur : nos agents municipaux et périscolaires

En ce début d'année, la commune souhaite mettre en lumière l'engagement quotidien de ses agents municipaux et périscolaires. Leur bienveillance, leur disponibilité et leur écoute attentive contribuent à créer un cadre rassurant et épanouissant pour nos enfants, avant et après l'école comme lors des repas à la cantine.

#### Des activités variées et créatives

Tout au long de l'année, nos agents organisent de nombreuses activités à thème, en lien avec les saisons et les événements du calendrier. Jeux, ateliers créatifs, activités manuelles ou lectures permettent aux enfants de développer leur curiosité, leur créativité et leur esprit d'équipe, tout en partageant de vrais moments de plaisir avec leurs camarades. Ces activités favorisent également le respect des règles et la vie en collectivité.

#### La cantine : un moment de partage et de découvertes

Les repas à la cantine ne sont pas seulement un temps de nutrition, mais aussi un moment convivial. Nos agents veillent à ce que chaque déjeuner soit agréable, en proposant régulièrement des repas à thème et en encourageant les enfants à découvrir de nouveaux plats. Leur accompagnement transforme chaque repas en un véritable temps de plaisir et de partage.

#### Soutien scolaire et accompagnement individualisé

Les sessions d'aide aux devoirs, proposées plusieurs soirs par semaine, offrent un accompagnement personnalisé pour chaque enfant. Ces moments encadrés favorisent la réussite scolaire et le développement personnel, tout en permettant aux enfants de progresser dans un environnement calme et bienveillant.

#### Un engagement constant et précieux

Chaque jour, nos agents montrent leur engagement et leur dévouement. Grâce à leur travail, souvent discret mais essentiel, les enfants se sentent écoutés, soutenus et heureux. Leur contribution fait de notre commune un lieu accueillant, stimulant et sûr pour tous nos jeunes habitants.

Rétrospective



Les assistantes maternelles agréées

**BLANCHET Céline**  
12 rue Grande  
09 50 51 45 07  
06 20 56 15 35

**WYREBSKI Sabrina**  
31 route de Montereau  
01 64 31 25 91  
06 79 90 00 11



**QUINAULT Isabelle**  
10 bis rue de Chaupry  
01 60 96 34 31  
06 52 52 14 78

**THOMAS Audrey**  
22 rue de Chaupry  
06 29 55 74 67

## Moyens de communication

Afin de garantir une information accessible à tous et de maintenir un lien constant entre les habitants, les élus et les services municipaux, la commune met à disposition plusieurs outils de communication complémentaires. Chacun peut ainsi s'informer de la vie locale, suivre l'actualité communale ou effectuer certaines démarches. La municipalité invite chacun à prendre connaissance attentivement de ces différents supports à disposition des administrés qui constituent des moyens d'information à part entière. Il est en effet régulièrement constaté que certaines demandes ou réclamations adressées à la mairie concernent des informations déjà communiquées sur les différents outils.

Il appartient donc à chaque administré d'utiliser les différents moyens de communication mis en place par la municipalité et de les consulter régulièrement afin de rester informé de la vie communale.

### 1. Le site internet communal

Depuis 2024, la commune dispose d'un nouveau site internet (<https://chatenay-sur-seine.com>), régulièrement mis à jour. Il centralise les informations essentielles concernant la vie municipale, les démarches administratives, les actualités locales et les événements à venir.

Le site a également vocation à valoriser les initiatives locales : loisirs, activités culturelles, commerces de proximité ou événements associatifs. Les associations, artisans et professions libérales de Châtenay-sur-Seine et des environs qui souhaitent y figurer peuvent se rapprocher de la mairie.

Les propositions et demandes peuvent être adressées par courriel à la mairie.



### 2. La page Facebook communale

La page Facebook officielle « Châtenay-sur-Seine » constitue un relais d'information complémentaire. La municipalité y diffuse régulièrement les actualités de la commune, les informations concernant les associations locales ainsi que certains événements des communes voisines. Les habitants peuvent également y suivre les conseils municipaux en direct, favorisant ainsi la transparence et l'accès à la vie démocratique locale.



### 3. L'application PanneauPocket

La commune utilise également l'application PanneauPocket, un outil simple et gratuit, accessible sur smartphone et tablette. Une fois l'application téléchargée, il suffit de rechercher la commune et de l'ajouter en favori pour recevoir automatiquement les alertes et informations importantes : actualités, travaux, événements, perturbations ou messages urgents.

Cet outil permet une diffusion rapide et ciblée de l'information municipale.



### 4. Le Flash Infos mensuel communal

En complément des outils numériques, la commune diffuse chaque mois un Flash Infos, distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants. Ce support papier permet de relayer les informations essentielles concernant l'actualité du village, les événements à venir, les travaux, les alertes ou les rappels importants.



### 5. Le registre des personnes vulnérables

Conformément à la réglementation, la commune tient un registre nominatif des personnes fragiles ou isolées vivant à domicile. Peuvent s'y inscrire, sur la base du volontariat, les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap.

Ce registre, conservé en mairie, permet à la municipalité d'identifier et de contacter rapidement les personnes concernées en cas de situation exceptionnelle (canicule, grand froid, intempéries, épidémie ou plan d'urgence). Les informations recueillies sont strictement confidentielles et protégées, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles ne sont utilisées que dans le cadre de la gestion de ce dispositif.



### 6. Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter à l'accueil de la mairie afin d'effectuer les formalités d'accueil. Ce premier contact permet de transmettre les informations essentielles sur la commune, ses services et son fonctionnement, et d'échanger avec le maire ou les élus.

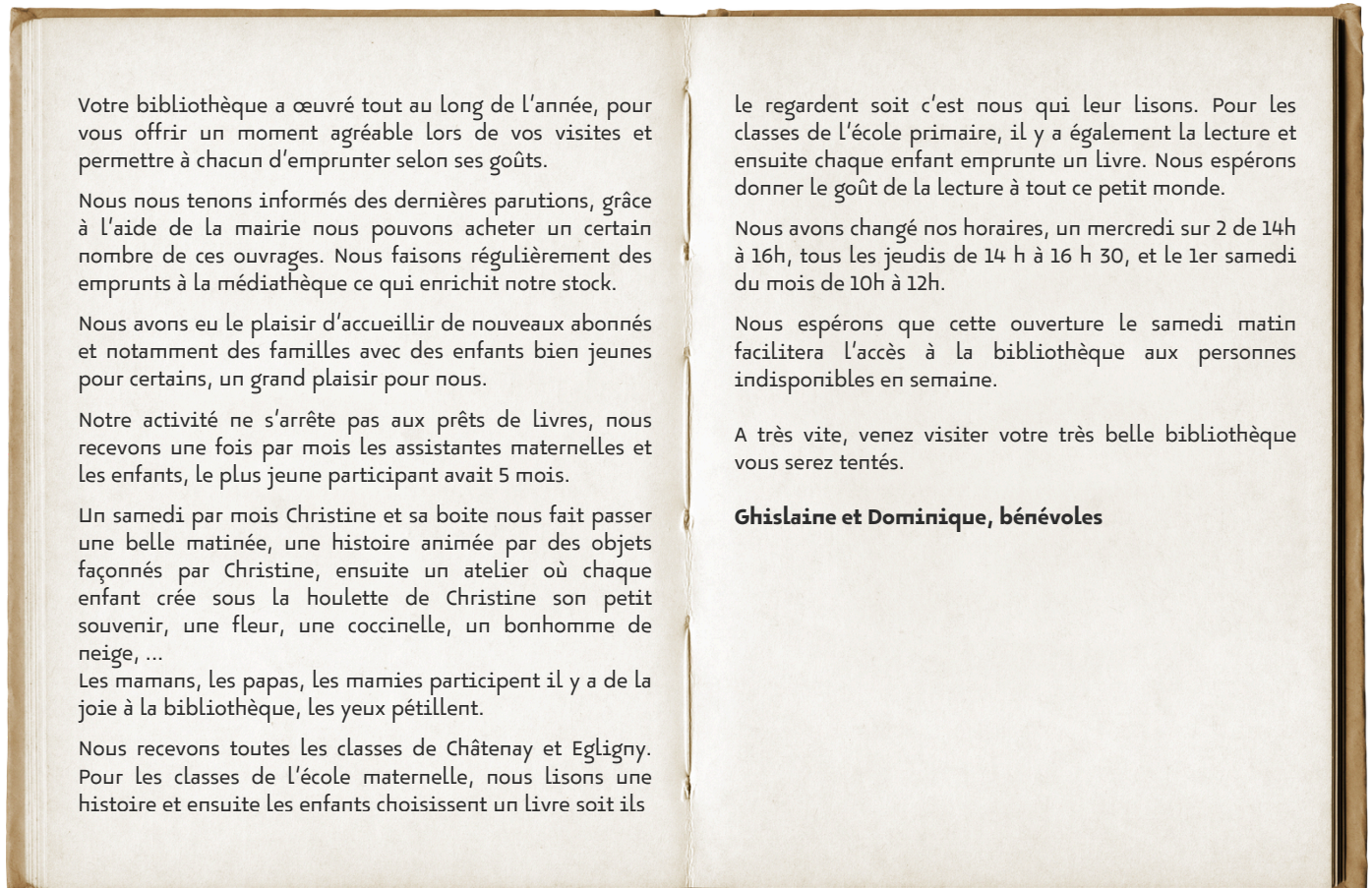
Un livret d'accueil, actuellement en cours de réalisation, sera remis ultérieurement aux nouveaux arrivants. Cette démarche vise à faciliter l'installation de chacun et à favoriser l'intégration au sein de la vie locale.



## Bibliothèque municipale Lydia Tonnellier

L'année 2025 a de nouveau été marquée par la mise en place de plusieurs actions et animations culturelles, destinées à tous les publics. Des ateliers ponctuels ont été proposés tout au long de l'année, notamment les samedis matin, les mercredis, ainsi qu'à l'occasion du forum des associations.

La bibliothèque municipale a continué de jouer un rôle central dans cette dynamique culturelle. L'équipe a accueilli les habitants dans un espace convivial et accessible, et a su les accompagner, s'ils le souhaitaient, dans leurs choix de lecture et leurs découvertes culturelles.



Votre bibliothèque a œuvré tout au long de l'année, pour vous offrir un moment agréable lors de vos visites et permettre à chacun d'emprunter selon ses goûts.

Nous nous tenons informés des dernières parutions, grâce à l'aide de la mairie nous pouvons acheter un certain nombre de ces ouvrages. Nous faisons régulièrement des emprunts à la médiathèque ce qui enrichit notre stock.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux abonnés et notamment des familles avec des enfants bien jeunes pour certains, un grand plaisir pour nous.

Notre activité ne s'arrête pas aux prêts de livres, nous recevons une fois par mois les assistantes maternelles et les enfants, le plus jeune participant avait 5 mois.

Un samedi par mois Christine et sa boîte nous fait passer une belle matinée, une histoire animée par des objets façonnés par Christine, ensuite un atelier où chaque enfant crée sous la houlette de Christine son petit souvenir, une fleur, une coccinelle, un bonhomme de neige, ...

Les mamans, les papas, les mamies participent il y a de la joie à la bibliothèque, les yeux pétillent.

Nous recevons toutes les classes de Châtenay et Egligny. Pour les classes de l'école maternelle, nous lisons une histoire et ensuite les enfants choisissent un livre soit ils

le regardent soit c'est nous qui leur lisons. Pour les classes de l'école primaire, il y a également la lecture et ensuite chaque enfant emprunte un livre. Nous espérons donner le goût de la lecture à tout ce petit monde.

Nous avons changé nos horaires, un mercredi sur 2 de 14h à 16h, tous les jeudis de 14 h à 16 h 30, et le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Nous espérons que cette ouverture le samedi matin facilitera l'accès à la bibliothèque aux personnes indisponibles en semaine.

A très vite, venez visiter votre très belle bibliothèque vous serez tentés.

**Ghislaine et Dominique, bénévoles**

### Horaires d'ouvertures :

Les Mercredis de 14h à 16h :  
les 7 et 28 janvier, 11 février, 11 et 25 mars

Les Jeudis de 14h à 16h30 :  
les 8, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février, 5, 12, 19 et 26 mars

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h

### Abonnement annuel :

Pour les Châtenaisiens : 15 € par foyer

Pour les extérieurs : 25 € par foyer

**La municipalité et l'ensemble des élus tiennent à adresser leurs remerciements sincères à Ghislaine, Jacqueline et Dominique pour leur engagement bénévole constant, qui contribue activement au dynamisme et au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale.**



### Rétrospective des animations organisées en 2025

Grâce à l'engagement des associations locales et à l'action du comité des fêtes, notre commune a vécu, tout au long de l'année, un riche programme d'événements et d'ateliers proposés chaque mois et ouverts à tous les publics.

#### Janvier

Vœux du maire  
Permanence administrative  
Racontines Dans la boîte à Christine



#### Mars

Pièce de théâtre ASL section théâtre  
Permanence numérique  
Permanence administrative  
Racontines Dans la boîte à Christine

#### Mai

Bal Country ASL section country  
Commémoration  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Séance Battements d'elles  
Permanence numérique  
Journée intervillages - Comité des fêtes  
Fête des voisins  
Permanence numérique  
Exposition peinture - ASL Section ateliers  
Fête des mères à la garderie

#### Juillet

Remise des calculatrices pour les CM2  
Repas extérieur à la cantine  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Permanence numérique  
Permanence administrative

#### Septembre

Forum des associations / vides maisons  
Sortie Club de l'amitié  
Permanence numérique  
Thé dansant - Comité des fêtes  
Permanence administrative

#### Novembre

Cross école primaire  
Commémoration  
Permanence numérique  
Soirée dansante - ADC  
Permanence administrative  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Soirée Sainte Catherine - Club de l'amitié



#### Février

La Saint Valentin à la cantine  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Permanence administrative

#### Avril

Pâques à la cantine  
Soirée couscous - Comité des fêtes  
Séance Battements d'elles  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Inauguration de l'épicerie G Mon épicerie  
Course ASL Raid  
Sortie Club de l'amitié  
Portes ouvertes ANS  
Permanence administrative



#### Juin

Repas Club de l'amitié  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Fête du village  
Fêtes des pères à la garderie  
Fête de la musique  
Repas Champêtre des aînés  
Permanence numérique  
Spectacle des écoles  
Portes ouvertes Cibou et Compagnie



#### Août



#### Octobre

Concours de belote - Comité des fêtes  
Permanence numérique  
Repas d'Halloween à la cantine  
Racontines Dans la boîte à Christine  
Permanence administrative  
Halloween dans le village - Comité des fêtes

#### Décembre

Repas des anciens  
Visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard  
Permanence numérique  
Spectacle de Noël des enfants  
Repas de Noël à la cantine  
Venue du père Noël dans les écoles  
Racontines Dans la boîte à Christine / goûter de Noël  
Bal de Noël- ASL Country



## Commerces et entrepreneurs du village

Afin de préserver un village dynamique, attractif et accueillant, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une offre de services et de commerces adaptée à tous les besoins. La municipalité est régulièrement sollicitée par des porteurs de projets commerciaux.

Certains de ces projets ont pu aboutir, d'autres ont malheureusement cessé, tandis que d'autres demeurent à l'étude, en fonction des conditions économiques et des opportunités locales. En complément des commerces de proximité existants, un commerce ambulant intervient actuellement une fois par semaine dans la commune, contribuant ainsi à maintenir une offre de services de proximité pour les habitants.

### Commerce ambulant

Le Country Burger est présent tous les mercredis soirs à partir de 17h, place Marcel Lepême. Ce food-truck propose une offre de restauration variée et conviviale, appréciée des habitants, et contribue à l'animation du centre du village en milieu de semaine.

Il est possible de commander à l'avance le jour même, jusqu'à 14h, par téléphone ou par message, afin de limiter l'attente sur place. Les commandes peuvent être passées au 07 62 42 92 89.

## Commerces prêts à vous accueillir

### G mon épicerie

#### Épicerie

1 Bis Place de l'Église - Tél : 09 81 50 94 82

Horaires d'ouverture :

Du mardi au dimanche de 7h00 à 21h00 (ou 20h en période d'hiver)

- Produits de consommation courante
- Produits locaux et exotiques
- Dépôt de Pain & viennoiseries
- Bouteilles de gaz
- Photomaton
- Livraison à domicile

Tous les samedis et dimanche, vente de samoussas, de poulets rôtis et de pommes de terre cuites

 G.mon épicerie

### Hair'Lys Coiffure



#### Salon de coiffure :

12 Rue de la Gare - Tél : 01 60 39 33 51

Horaires d'ouverture :

Les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
et le samedis de 9h à 16h

 Hair'Lys Coiffure

## Entrepreneurs Châtenaisiens

Par ailleurs, cette année, la municipalité a fait le choix de proposer à chaque entrepreneur qui le souhaitait de bénéficier d'un espace de présentation dans le journal municipal annuel. Dans un souci d'équité et de transparence, un encart de dimension identique a été réservé à chaque participant. Les insertions sont présentées par ordre alphabétique du nom de l'entreprise, garantissant ainsi un traitement égal pour l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Élodie Carvalho

**AMBULANCES**

**TAXIS  
CONVENTIONNÉS**



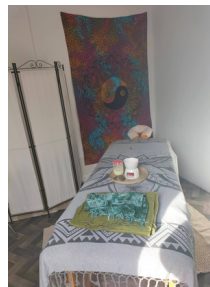
**Débordés par la facturation, vous avez du retard ou des impayés ?**

**Gagnez du temps pour vous consacrer à vos clients.**



carvalho.elodie007@gmail.com

Elise Maza



Cabinet place Marcel Lepême, Châtenay-sur-Seine (à côté de la bibliothèque)

<b>MASSAGE CALIFORNIEN</b> massage à l'huile très doux	55€/1h
<b>MASSAGE CHINOIS : CHRONG MAÏ</b> massage énergétique chinois	60€/45min
<b>MASSAGE THAÏ TRADITIONNEL</b> massage habillé sur futon	65€/1h
<b>MASSAGE SUR MESURE</b> massage à l'huile défini selon vos besoins	70€/90min
<b>MASSAGE ABHYANGA</b> massage profond à l'huile chaude	70€/75min
<b>SÉANCE DE PSYCHOTHÉRAPIE</b>	60€ la séance

Massages uniquement réservés aux femmes, à but non médical sur rendez-vous

emazaleyrat@gmail.com

Châtenay Sur Seine 06 14 36 54 00

GF TECH



**Assistance Informatique  
Intervention à Domicile**



Service à la personne déclaré, bénéficiez de 50 % de crédit d'impôt\*

- Installation ordinateur, imprimante, box.
- Configuration/Optimisation Wi-Fi/internet.
- Mises à jour systèmes & logiciels.
- Protection antivirus & nettoyage.
- Sauvegarde de données.
- Initiation ordinateur, tablette, smartphone.

**07.43.34.88.66**

contact@gftech.fr

Châtenay-Sur-Seine & Alentours

\* Dans le cadre des services à la personne, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses engagées, dans la limite des plafonds prévus par la réglementation en vigueur.  
Gingat Florent EI - Siret:751213661 - Service à la Personne:2846100

IAD Alison Lenoir



**Vous avez un projet immobilier?  
Achat, vente, location, gestion locative  
Contactez moi!**

**Une expertise**

On vend plus facilement un bien dans le quartier quand on habite le quartier. Bénéficiez de toute mon expertise locale !

**Un réseau**

... et pas des moindres : confier votre projet immobilier à un conseiller iad c'est bénéficier de la force de plus de 15000 conseillers en France.

**Un suivi**

Profitez d'un accompagnement efficace et personnalisé à chaque étape de votre projet.

**Un prix**

Bénéficiez d'honoraires adaptés grâce à nos frais de structure réduits.



**Alison Lenoir**  
**06 15 18 23 30**

alison.lenoir@iadfrance.fr  
Châtenay-Sur-Seine et alentours

Suivez-moi!



### La maison noire

Nous sommes tatoueur et perceuse, ravis de vous accueillir sur rendez-vous du Lundi au Samedi, le salon se situe au 5 rue Fauveau.

#### Tatouage :

Notre tatoueur Butcher est spécialisé en traditionnel japonais (irezumi) ainsi qu'en old school, pour des pièces authentiques, fortes et intemporelles. Vous avez la possibilité d'effectuer vos projets en noir ou en couleur.

#### Piercing :

Notre perceuse La Rose Noire réalise tous les piercings à l'aiguille américaine en freehand, une technique précise et plus douce, hygiénique grâce à une asepsie de la peau avant chaque acte, utilisation de matériel stérile à usage unique.

Vous aurez également la possibilité d'avoir un beau bijou en première pose grâce à notre stérilisation effectuée directement sur place dès le mois de Février 2026.

📍 Pour plus d'infos ou pour prendre rendez-vous, contactez-nous !

Google : la Maison Noire

**Instagram :** butcher\_tattoo & \_\_la\_rose\_noire\_\_

Téléphone : tattoo : 0635381040 &

Piercing : 0626497821

### Lys-Elec

Lys-Elec accompagne les particuliers et les professionnels dans tous leurs projets d'électricité générale, en construction neuve comme en rénovation.

L'entreprise intervient aussi pour la sécurisation des installations électriques, la motorisation de portails, les systèmes d'alarme et l'installation de solutions de chauffage performantes, dont les pompes à chaleur et la climatisation réversible.

Soucieuse de la qualité et de la sécurité, Lys-Elec propose des prestations conformes aux normes et adaptées aux besoins de chaque client.

**LYS-ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**LYSANDRE LÉGERON**

☎ 06 07 85 48 75  
@ lys.elec77@gmail.com  
📍 Châtenay-sur-Seine, 77126  
SIRET 531 452 860 000 20

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Installation / Rénovation</li> <li>✓ Dépannage et maintenance</li> <li>✓ Diagnostics</li> <li>✓ Mise aux normes</li> <li>✓ Motorisation de portail</li> <li>✓ Pose de VMC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pose de pompes à chaleur</li> <li>✓ Interphonie / Visiophonie</li> <li>✓ Vidéosurveillance</li> <li>✓ Pose d'alarme intrusion et incendie</li> <li>✓ Branchement et entretien de piscine</li> </ul>
---	--

### Numeriscan

**NUMERISCAN**

Géomètre-topographe  
Spécialisé en Scanner 3D et Drone

Relevés, modèles numérique 3D et plans pour:

- Projets d'aménagement
- Bâtiments & patrimoines
- Terrains et infrastructures
- Inspections techniques

Scannez pour découvrir notre plaquette de présentation complète

Exemple de modèle numérique 3D

### Mr Geo

La société Mr Geo propose des prestations de plomberie ainsi que des travaux d'aménagement et de menuiserie de proximité, réalisés à la demande des particuliers.

Elle intervient pour des besoins ponctuels comme pour des projets d'amélioration de l'habitat, en privilégiant des solutions adaptées aux attentes de chacun.

**PLOMBERIE MENUISERIE**

**MR GEO**  
77126

DÉPANNAGE • INSTALLATION  
Cuisine - Salle de bain • Dressing sur mesure

06 32 13 66 09

## Renov'Sportelli

**RENOV' SPORTELLI**  
Maçon / Plaquiste / Neuf et rénovation  
Plus de 25 ans d'expérience

Giovanni Sportelli  
07 83 97 39 14  
renov.sportelli@gmail.com

## Taxi Gilo

Nous proposons un service de transport en Véhicule Léger Sanitaire (VLS) pour les personnes nécessitant un accompagnement pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, hospitaliers, kinésithérapeutes, etc.

Disponibilité 7/7 24/24

### Services proposés :

- Transport aller-retour pour les rendez-vous médicaux,
- Accompagnement personnalisé et attentionné,
- Véhicule adapté pour les personnes à mobilité réduite.

**GILO TAXI**  
0781043583

**TAXI**

**GILO**  
TOUTES DISTANCES

## The home Lens

**CONTACTEZ-NOUS**

ALISON PHILIPON  
06 46 01 87 21  
contact@thehomeLens.fr  
SEINE-ET-MARNE

**THE HOME LENS**  
CONCIERGERIE

**CONCIERGERIE PRIVÉE POUR LES PROPRIÉTAIRES**

Siret : 928 321 918

**NOS SERVICES**

- Gestion de l'accueil des voyageurs
- Ménage et entretien du logement professionnel
- Optimisation des annonces
- Communication et suivi des voyageurs
- Services personnalisés pour les voyageurs
- Conseils et accompagnement fiscal et légal

**À PROPOS**

Nous accompagnons les propriétaires dans la gestion et l'optimisation de leurs locations saisonnières, en offrant des services sur-mesure pour un séjour impeccable.

Notre mission : gagner du temps, valoriser votre bien et garantir une expérience inoubliable à vos voyageurs.

“Je vis à l'étranger dans le Sud, mais je loue ma maison de famille en région parisienne. Alison prend en charge chaque séjour comme si c'était chez elle. Sérieuse, réactive, discrète. Je n'ai rien à gâcher, tout va bien!”

Marc B.  
★★★★

Ouvert du lundi au vendredi de 09h à 19h  
Fermé le mercredi  
Le week-end sur site

## Trèves de douceurs

**Savonnerie**  
“Trève de Douceur”  
Des savons et des gels douche artisanaux  
Faits mains en Seine et Marne, à Chatenay Sur Seine

Siret : 928 321 918

**Disponibles à ce jour**

- Savon au karité neutre, surgraissé à 12 %
- Savon au miel sans parfum
- Savon à l'huile d'argan et au rhasoul, parfum oriental
- Savon au lait d'amande (fait maison), parfum amande amère
- Savon du Brasseur (à la bière de Courpalay), parfumé au patchouli discret
- Gel douche 100 % d'huile d'olive, parfum fleur d'orange
- Gel douche au karité, parfum clémentine monoi
- De la lessive artisanale en cours d'élaboration, parfum magnolia
- Des coffrets Douceur personnalisables à remplir selon vos souhaits

**MAIS AUSSI :**

- Frais de port offerts à partir de 50 € d'achats sur la boutique en ligne
- Livraison à domicile offerte (30 € d'achats, pour la communauté de commune Bassée en Montois)
- DISPONIBLE pour vous rencontrer, parler de mes produits et répondre à vos questions

Des produits faits main de A à Z  
“Je formule, je fabrique, je découpe, je conditionne et j'étiquette. Vous n'avez plus qu'à vous envelopper de Douceur”

Traçabilité et validation toxicologique

Sans produits controversés

Fabrication responsable

**N'hésitez pas à visiter ma boutique!**

savonnerie-trevededouceur.fr  
06 41 88 13 58

contact@trevededouceur.fr  
Chatenay sur Seine

### Association de Danses de Châtenay

Si vous souhaitez rester jeunes et dynamiques, voire conserver votre énergie et entrain, venez danser avec nous le mardi soir ou le jeudi soir dans une ambiance de détente et de camaraderie.

Ces cours se déroulent de 19h10 à 21h10 dans la salle Lepême que la mairie met à notre disposition, et vous pourrez y apprendre ou pratiquer la valse, le tango, le rock, le quick step, le paso, le cha cha, la batchata et autres danses en ligne.

Au cours de l'année vous pourrez participer à différentes manifestations si vous le souhaitez comme :

- Octobre Rose à Donnemarie-Dontilly avec démonstration et participation du public,
- Les journées des Associations à Châtenay, Bray et Donnemarie,
- Notre diner dansant annuel de novembre avec Orchestre et repas traiteur,
- Notre déjeuner dansant de juin au Moulin de Chailly pour clôturer l'année,
- Nos minis bals de chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois dans la salle Lepême.
- Enfin, à quelques mardis plus festifs avec repas style Espagnol et danses pour célébrer un évènement .

Une cotisation trimestrielle de 50 € est demandée après les 15 € d'adhésion pour l'année.

Aujourd'hui nous sommes une quarantaine de danseuses et danseurs et vous proposons de venir nous voir un mardi de votre choix pour constater l'atmosphère de nos cours.

Meilleures salutations.

Jean, Président

### Association Montgolfière Bassée Montois

L'Association Montgolfière Bassée Montois de Châtenay vous permet de faire des baptêmes de l'air en montgolfière du printemps à l'automne dans notre belle région.

Les vols ont lieu le matin de bonne heure ou bien en fin d'après-midi.

Le rendez vous est donné sur la place de l'église de Châtenay, puis nous vous emmenons sur le terrain de décollage situé à Montigny-Lencoup, avec le pilote et l'équipe accompagnatrice.

Le vol dure entre 45 minutes et 1h15 selon les conditions météo, mais il faut compter environ 3h; trajets aller-retour, gonflage, rangement du ballon et nous clôturons ce moment convivial par le verre de l'amitié.

En plus d'avoir survolé la Bassée et le Montois, notre montgolfière a participé à plusieurs meetings tels que Lohéac en Bretagne, Mainfonds en Charente, Thouars en région Aquitaine, Amiens en Picardie ainsi que Le Puy en Velay dans le Massif central.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner à la préparation de la montgolfière lors de chaque vol. Si vous aimez la nature et souhaitez découvrir une activité peu commune, venez rejoindre l'équipe « retrouvings »!

Pour plus d'informations : AMBM, 30 Bis Rue Fauveau, 77126 CHATENAY Sur Seine - Tél: 06 82 58 28 94

Michèle Sabaté, Présidente



### Association Sports et loisirs - Section Renforcement musculaire et zumba

Bonne fréquentation pour les deux sections durant la saison dernière 2024-2025 qui s'est terminée début juillet par le pot de l'amitié.

Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, reprise de la saison 2025-2026 avec 51 adhérents pour les deux sections (adhérents pratiquant une activité ou deux activités au choix ou selon leurs possibilités). Nous avons eu le plaisir de voir arriver 4 nouvelles personnes Châtenaysiennes (17 personnes de Châtenay sur les deux cours).

En résumé, les cours de ZUMBA et de RENFORCEMENT MUSCULAIRE sont proposés aux ados (sous la responsabilité des parents), et adultes (hommes et femmes) les lundi et mercredi soir de 19h30 à 20h30, Salle Marcel Lepème. Ces cours se déroulent dans une bonne ambiance grâce à la bonne humeur et professionnalisme de Jean-Louis. Le cours est ouvert à tous, quelque-soit votre niveau sportif.

**“ Venez bouger et surtout sans complexe et sans crainte. Ici on s'éclate et on transpire ! ”**

Nous avons proposé deux démonstrations de ZUMBA : au Forum des associations le samedi 6 septembre 2025, et le samedi 11 octobre 2025 pour « Octobre rose » organisé par la Commune de Donnemarie-Dontilly.

Après la « Zumba Halloween », nous terminerons l'année avec « La Zumba de Noël » le 15 décembre 2025 avant le petit arrêt pour les fêtes de fin d'année.

Je souhaite à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes mais surtout **une excellente année 2026.**

Marie-Françoise Tison



### Association Sports et loisirs - Section Ateliers

Une belle rentrée avec de nouveaux adhérents dans les différents ateliers.

#### Nos réalisations 2024 – 2025 :

- Exposition de peintures sur le thème de l'eau en mai 2025 avec la participation des enfants des deux écoles de Châtenay-sur-Seine,
- Décoration de la vitrine de la maison des associations toute l'année en fonction des saisons, des fêtes et des évènements divers (Octobre Rose),
- Repas au Lion d'Or en janvier 2025.

#### Nos projets 2025-2026 :

- Un repas prévu fin décembre au Lion d'Or
- Puces des Couturières fin mars 2026

Nous sommes présents à la maison des associations :

- les lundi et jeudi de 14 heures à 17 heures pour les travaux manuels
- le vendredi de 14 heures à 17 heures pour dessins - peintures

Venez nous rejoindre si vous êtes tentés pour essayer un bricolage ou la réalisation d'un projet qui vous pose problème, nous essaierons de vous aider.

Merci pour l'accès à la maison des associations qui est un lieu de vie et de partage et même une deuxième maison pour beaucoup d'entre nous.

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toutes et à tous.

Marie-Christine Lamy



### Association Sports et loisirs - Section Country

La section country ASL de Châtenay-sur-Seine souhaite une belle & heureuse année 2026 aux Châtenaysiens et Châtenaysiennes.

Les 32 adhérents section country sont heureux de bénéficier de la salle Marcel Lepême les Jeudis des vacances scolaires.

Merci à la municipalité de nous accorder la salle pour pratiquer la danse country et de programmer plusieurs bals pour 2026 notamment les :

- Dimanche 8 Février participation de MIMUZIK
- Samedi 20 Juin Auberge Espagnole
- Dimanche 30 Août

A toutes et tous bonne année !

Sandrine Van de Velde



**L'esprit country c'est**  
**Le respect, la tolérance, la liberté**  
**Partager la danse et la musique country**  
**Échanger sa passion dans la joie et la bonne humeur**  
**Camaraderie, complicité, convivialité**

## Associations châtenaisiennes

Articles rédigés par les associations ayant souhaité être publiées dans le bulletin

### Association Sports et loisirs - Section Raid

Chaque dimanche matin de l'année, vacances comprises sont proposées des activités de pleine nature, entre autres VTT et canoë et parfois de la marche en orientation ou pas, surtout lorsqu'il fait très froid.

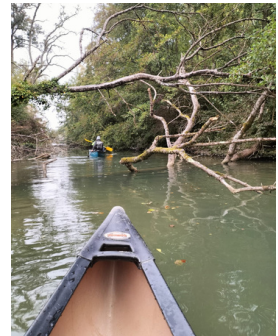
C'est ouvert à tous à partir de 14 ans, les premières séances seront sans doute difficiles surtout si vous reprenez le sport ou si vous n'avez pas une certaine habitude de l'effort, après si vous vous accrochez tout est possible et nous serons là pour vous aider à franchir ce cap.

Les horaires d'hiver sont rendez vous à 9h30, départ 10h00 retour 12h30, compter pour le VTT 25 km minimum et plus en fonction du terrain.

Pour vous inscrire et participer c'est simple, il faut prendre une carte d'un montant de 20€ pour l'année. Les horaires, lieux et type d'activités sont transférés par mail chaque samedi.

(davantage d'infos [jean-michelribollet@orange.fr](mailto:jean-michelribollet@orange.fr))

Jean-Michel Ribollet



### Association Sports et loisirs - Section Théâtre

L'atelier théâtre Comédien malgré lui, fait partie de l'ASL de Châtenay sur Seine. Il s'adresse aux adultes et ados à partir de 16 ans. Les cours ont lieu les vendredis de 20h à 22h30. Le travail tourne autour de textes classiques et modernes mais comprends également de l'improvisation et de l'expression corporelle. Un spectacle est monté au mois de juin pour clôturer la saison.

Laurent Amoyel



### Atypique Nature et solidarité

Une nouvelle année se termine chez Atypique Nature.

Nous sommes toujours très heureux de pouvoir vous présenter les résultats de notre action sur la commune. L'association AN&S, dans son axe solidarité, c'est en premier lieu une structure d'insertion par l'activité économique qui a fait travailler 26 personnes au cours de l'année, sur des contrats plus ou moins longs, en redistribuant près de 226 000 € de salaire sur notre territoire.

Atypique Nature, c'est aussi le lieu de vie des bateliers de la commune. 19 bateaux sont amarrés au domaine, en créant un petit village flottant de 44 habitants.

Dès le début, nous avons pensé l'association un peu comme une œuvre entre le public et le privé, notamment en ouvrant une promenade libre et gratuite et son parc animalier. Cette action semble rencontrer un franc succès. Cet été, des milliers de personnes ont arpenté les sentiers en ressortant avec des sourires non feints ; Et ça fait plaisir !

Cette promenade est aussi le lieu de conventions avec d'autres associations qui œuvrent pour l'inclusion du monde du handicap et nous sommes fiers d'y participer. Qui plus est, les écoles, centre aéré et les nounous du secteur commencent, elles aussi, à peupler le domaine avec les plus jeunes ; et ça c'est chouette.

Dans la même veine, cet été, nous avons comptabilisé 210 clients de nos espaces de glamping qui sont venus dormir au bord de l'eau. Et notre espace braséro a connu une cinquantaine de réservations pour son année de lancement. N'oublions pas nos pêcheurs qui sont une quarantaine à vivre leur passion sur les étangs.

Atypique Nature & Solidaire en 2025, c'est aussi les dons que l'on reçoit et des partenaires qui nous font travailler ; Sans quoi rien ne serait possible.

C'est un peu tout ça ! Et c'est aussi le résultat des bénévoles qui s'investissent dans ce projet en apportant leur temps et leurs compétences pour que ce superbe endroit vive.

Ainsi, au nom de toute l'association, les bénévoles, les salariés, les locataires, les pêcheurs, les promeneurs et peut-être aussi les animaux du parc (soyons fous), nous vous présentons nos vœux les plus solidaires pour ces fêtes de fin d'année et pour l'année 2026.

Arnaud Follet, Président



### Cibou et Compagnie

L'année 2025 aura été, une fois encore, particulièrement riche en émotions. Chaque début d'année, nous pensons avoir vécu l'année la plus intense... et chaque fois, la suivante semble aller encore plus loin. Cette année n'a pas fait exception.

Nous avons réalisé un très grand nombre de prises en charge, notamment concernant les chats. Le contexte a été particulièrement difficile, avec de terribles épidémies qui ont touché de nombreuses associations de protection animale dont la nôtre. Malgré cela, nous avons choisi de laisser leur chance à de nombreux chats lourdement touchés, handicapés ou atteints de pathologies importantes, en les accompagnant du mieux possible.

Nous avons également poursuivi notre mission de régulation des chats errants, en procédant à la stérilisation de dizaines de chats libres afin de limiter la reproduction et d'améliorer durablement leur condition de vie.

Nous nous sommes également rendus à de nombreuses reprises chez des particuliers afin de vérifier si des animaux signalés comme errants ou perdus étaient identifiés, permettant ainsi leur retour auprès de leurs familles lorsque cela était possible, ou leur prise en charge lorsque nécessaire.

Du côté des chevaux et des animaux de la ferme, le rythme a été plus doux cette année, avec de très belles adoptions qui viennent récompenser le travail mené depuis plusieurs années.

L'un des temps forts de 2025 restera sans aucun doute nos premières journées portes ouvertes, organisées fin juin. Près de 300 personnes sont venues découvrir l'association, nos protégés et nos actions. Et nous avons eu le plaisir de retrouver de nombreux Châtenaysiens. Cette journée, aussi intense qu'émouvante, a été une véritable réussite.

Face à une année éprouvante, tant moralement que financièrement, notamment en raison des épidémies, nous avons ressenti le besoin de ralentir le rythme et de faire une pause dans les prises en charge afin de reprendre des forces. L'hiver est pour nous un temps de recentrage, de réflexion et de ressourcement. Nous espérons ainsi revenir au printemps avec une énergie renouvelée pour poursuivre nos actions au service des animaux.

Association Cibou et Compagnie, sauvetage et protection des animaux.

Association de loi 1901, reconnue d'intérêt général



### Club d'Aéromodélisme de Châtenay

#### Le CAC en 2025 : maintenir le cap!

Soutenu par la Municipalité de Châtenay et notre fédération FFAM (un grand merci à elles!), notre petit club d'aéromodélistes a vu son activité 2025 un peu ralentir: la météo nous fut peu favorable, surtout les week-ends, et plusieurs de nos adhérents, âgés, voire souffrants, ou appelés à d'autres tâches prenantes, se sont montrés moins actifs.

Notre effectif de licenciés au CAC se stabilise néanmoins à 13 adhérents de 12 à 92 ans, auxquels s'ajoutent cinq amis « associés », licenciés dans des clubs voisins, mais qui paient leur cotisation « club » et qui viennent piloter chez nous à l'occasion sur notre terrain, qui leur plait beaucoup.

Les aéronefs légers (moins de 800 g) montés en 2024 et expérimentés dès le printemps dernier ont donné satisfaction, notamment à un jeune recruté au forum de Châtenay 2024, Loïc (12 ans), qui a pu goûter lors de son 2<sup>ème</sup> stage en février au plaisir de monter son premier bi-motoplaneur léger RC et à celui de le piloter avec son

moniteur. Pour son 3<sup>ème</sup> stage d'une semaine aux vacances d'automne dans la Maison des Associations de Châtenay, ce cadet courageux - et mordu! - a même, toujours coaché par son président, monté et équipé un PIAF en balsa - une copie de celui monté en stage des cadets de Châtenay en 2020.

Après quelques vols d'essai et de réglage le 5/11, il a pu le piloter et le faire même voltiger, en double commande avec moi, avant que le vent ne devienne trop turbulent pour ce petit oiseau de 560g, prêt à revoler, mais par temps plus calme.

Notre club est suréquipé en aéromodèles d'écolage: notre flotte est de 3 avions et 3 motoplaneurs, tous électrifiés. Notre terrain, avec sa piste en dur de 60 m, est agréé par la DGAC et figure sur les cartes aériennes, avec autorisation de monter jusqu'à 300 m/sol et de voler jusqu'à 500 m du centre du terrain (pour les plus grands modèles), ce qui en fait un site de vol envié et apprécié par son environnement à la fois superbe et bien dégagé (si on excepte un certain chêne géant côté sud-ouest (là où il ne faut surtout pas aller narguer le soleil l'après-midi) autant que gênant par sa taille, pas vrai Jean-Marie? Heureusement que ton président connaissait un élagueur-grimpeur dévoué...

Nous nous attachons à cultiver une bonne ambiance d'amitié et de respect de chacun, de partage d'infos et de conseils, de disponibilité pour les jeunes et les nouveaux adhérents, et à être présents dans les manifestations touchant le grand public, tels que les forums d'associations (à Donnemarie-Dontilly et Châtenay cette année, le même jour!).

Rappel: en plus des modèles-école, notre club dispose de matériels collectifs en bon état (modèles, radios, servomoteurs, provenant de dons ou de rachats) qui peuvent être prêtés ou revendus à des débutants voulant tester ce sport sans trop dépenser avant d'investir: avec eux ils pourraient apprendre à piloter, aidés par un instructeur du club. Rappelons aussi que ce loisir offre aux jeunes une application pratique idéale (et ludique) des règles de la physique et des mathématiques, développe l'habileté manuelle et ouvre l'esprit à beaucoup de vocations techniques ou aéronautiques, du technicien d'entretien au pilote de jet (on peut visionner à ce sujet les vidéos diffusées sur le site fédéral [www.ffam.fr](http://www.ffam.fr)).

Si le cœur vous en dit, un jour où le vent voudra bien se calmer un peu, montez nous voir au terrain des Sablons (à mi-distance à vol d'oiseau de Châtenay et Montigny-Lencoup au bord du GR Thibault de Champagne) : si des pilotes sont en action, admirez les évolutions, attendez que l'un d'eux atterrisse son modèle. Il se fera alors un plaisir de vous accueillir et de vous expliquer « comment ça vole ».

Pour plus d'informations : 06 63 19 29 82 ou [francois.plassat@gmail.com](mailto:francois.plassat@gmail.com)

Adhésions 2026 (tarif global inchangé), ouvertes depuis le 06/09/2025 :

Licences + cotisation CAC : cadet (12-14 ans) : 40 € ; junior (14-18 ans) : 50 €, adultes 110€. Ces montants comprennent la cotisation CAC, la licence FFAM, et l'assurance-groupe auprès d'Assurance-Conseil. La première année, le cadet et le junior ne paient que leur licence (10 et 20 €), la cotisation club leur étant offerte. Pour les cadets et juniors, possibilité de prise en charge jusqu'à 50 € par le PASS'SPORT (sous condition).

Cotisation CAC seule pour les associés adultes : 60 € (licenciés FFAM dans un autre club)

François Plassat, Président



Le 6/9, modèle léger au Forum des Assos à Châtenay



Stage de février : Loïc monte son 1<sup>er</sup> motoplaneur



80 ans d'écart (et de pratique) séparent Loïc et Georges



2 modèles de William en impression 3D

### Club de l'amitié

Le club de l'amitié de Châtenay-Courcelles-Egigny a pour vocation de proposer des distractions culturelles et festives auprès des personnes isolées ou à la retraite.

Si vous voulez rencontrer des personnes sympathiques et vous créer de nouveaux liens amicaux, vous pouvez adhérer à l'association pour 17€ par an et par personne et obtenir ainsi un tarif préférentiel sur toutes les activités du club.

Cette année les adhérents ont pu visiter Guédélon, apprécier un film au cinéma de Bray, visiter la maison de Jean Cocteau ainsi qu'une verrerie, assister à un spectacle au Mée sur Seine, et bien-sûr partager de bons repas dans une ambiance festive.

Ainsi, le club proposera pour l'année 2026 :

- dimanche 11 janvier 2026 : loto/Galette
- samedi 21 février 2026 : soirée cabaret avec repas à la salle des fêtes de Châtenay
- mars 2026 : cinéma et repas
- 21 avril 2026 : spectacle musical
- mai 2026 : voyage dans un département français
- juin 2026 : repas de fin de saison

De plus, le mercredi après-midi, les adhérents peuvent disposer de la salle des associations pour se distraire avec des jeux de société.

Je tiens à remercier tout particulièrement la commune de Châtenay pour l'utilisation des différentes salles, ainsi que nos adhérents toujours plus nombreux.

André Traikevski, Président



### Comité des fêtes

#### Bilan 2025 : une année sportive, culturelle... et culinairement intense

Notre village s'est animé au rythme des rendez-vous qui ont façonné une année riche en rencontres, en émotions et en sourires partagés. Le Comité des Fêtes a eu le plaisir d'accompagner ces moments, avec la volonté constante de créer du lien, d'offrir des instants de convivialité et de participer à la vie locale.

Alors que l'année s'achève, nous vous invitons à revenir sur ces temps forts qui ont fait de 2025 une belle parenthèse de joie et de convivialité.

#### 15 mars : Théâtre : Tartuffe de Molière, revisité par la troupe Troc'Scène

On a vu :

- Un Tartuffe plus hypocrite que jamais, au point qu'on en venait presque à l'admirer pour sa constance ;
- Un Orgon si naïf qu'on lui aurait confié notre portefeuille juste pour voir ce qui se passerait ;
- Une Marianne qui semblait prête à fuguer pour éviter un mariage mal assorti (et on la comprend) ;
- Et un public hilare, conquis, parfois surpris, parfois ému, mais toujours enchanté.

Un chef-d'œuvre réinventé, une soirée mémorable, et surtout... une preuve de plus que le théâtre peut être joyeux, vivant et complètement déchaîné.



## Associations châtenaisiennes

Articles rédigés par les associations ayant souhaité être publiées dans le bulletin

### 5 avril : Soirée dansante couscous

Le Comité des Fêtes a organisé un événement de haute gastronomie festive : la désormais mythique Soirée Couscous Dansante, où l'on vient autant pour savourer que pour se trémousser (pas forcément dans cet ordre).

Un combo explosif : un couscous généreux et une piste de danse en fusion. Certains habitants ont découvert qu'ils savaient danser après la troisième merguez, d'autres après le quatrième verre, mais tout le monde s'est amusé !

Bref, une soirée où l'on a bien mangé, bien dansé, bien rigolé et où le Comité des Fêtes a une nouvelle fois prouvé que le bonheur, finalement, tient parfois à une bonne dose de convivialité... et à un couscous parfaitement réussi.



### 18 mai : Journée inter-village organisée par Marolles sur Seine

Avec la participation de Cannes-Ecluses, Misy sur Yonne, Marolles sur Seine et Châtenay/Egigny.

Nous avons participé aux épreuves sportives avec une motivation exemplaire, une technique approximative, et un sens du fair-play à géométrie variable.

Moment sportif et convivial : on a représenté fièrement notre commune, en se souvenant vaguement des règles au fur et à mesure.

Résultat : beaucoup de rires, quelques courbatures, et un moral de champions !

Malgré tout, nous avons remporté le prix du village le plus enthousiaste, catégorie inventée sur place au vu de notre classement final.



### 14 et 15 juin : Fête du village

Un classique indétronable. Le Comité a assuré la buvette, la restauration, la tombola, et même la distribution de bonne humeur (sans supplément).

Mention spéciale à la tombola, où pour la première fois un gagnant n'a pas demandé : « On peut échanger le lot ? ».

Une tombola à inscrire au patrimoine des mystères insolubles : « Comment j'ai gagné ce vélo alors que je ne me souviens pas avoir acheté un ticket ? ».



### 21 juin : Fête de la musique

Grâce à la participation de deux groupes aussi différents que complémentaires, la soirée a ressemblé à un voyage musical sans avion... mais avec beaucoup plus de décibels.

D'abord, nous avons accueilli Waidako Makoto, un groupe japonais basé sur des percussions. En quelques battements, ils ont réussi l'exploit de faire oublier que nous n'étions plus à Châtenay mais à Tokyo.

Puis, le ton a changé :

Arrivée magistrale de Blue Pinkies, un groupe pop rock local à la touche survoltée.

Avec eux, impossible de rester immobile : les guitares ont rugi, les pieds ont tapé.

Bref : une soirée pleine de rythme, de rires et d'échanges...



### 4 et 6 septembre : Vie associative

La mairie a réuni l'ensemble des associations du village pour faire le point sur l'année écoulée et présenter les événements prévus en 2026. Ce moment d'échanges a permis de partager les projets, besoins et idées de chacun, dans une ambiance à la fois constructive et conviviale.

Le Forum a une nouvelle fois mis en valeur la richesse du tissu associatif local. Les visiteurs ont pu découvrir les différentes activités proposées, rencontrer les bénévoles et parfois s'inscrire aux animations qui rythment la vie du village.

## Associations châtenaisiennes

Articles rédigés par les associations ayant souhaité être publiées dans le bulletin

### 21 septembre : Thé dansant

Un après-midi placé sous le signe des pas chassés, des sourires et de Tony Calves, accordéoniste musicien, qui, comme toujours, a fait bouger même ceux qui venaient "juste pour regarder"...

Et une promesse : tous les bénévoles du comité vont se mettre à la danse de salon.



### 12 octobre : Concours de belote

Grande compétition amicale!  
Quelques discussions tactiques, quelques « Tu pouvais couper ! », mais toujours dans la bonne humeur. Le Comité a compté les points sans favoritisme (enfin... on croit...).



### 9 novembre : Bourse aux jouets

Une journée animée, où l'on a vu défiler des jouets, des vélos, des enfants ravis et des parents nostalgiques : « Oh regarde, j'avais le même quand j'étais petit ! ».  
À ce rythme, on ouvre bientôt un musée.  
Certains adultes ont failli repartir avec plus de jouets qu'ils n'en apportaient.  
On ne juge pas... Nous aussi, on a hésité devant le camion de pompiers.



### 15 décembre : Fête de Noël des enfants

Avec la municipalité, nous avons apporté un peu de magie avant les vacances : décorations, sourires, distribution de douceurs et un père Noël très en forme qui a fait le bonheur des enfants.  
Ambiance féérique : Une magnifique façon de conclure l'année.



### Conclusion :

2025 fut une année intense mais joyeuse, remplie de rencontres, de rires et de moments partagés. Merci aux habitants, aux bénévoles, aux artistes, aux danseurs, aux gourmands, aux joueurs et à ceux qui viennent « juste pour voir » mais restent toujours jusqu'à la fin. Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous en 2026, avec la même énergie, la même bonne humeur...

On ne promet rien, mais on fera encore mieux, ou plus fou ou les deux.

Pierre Battaglia, Président  
comitedesfetes.chatenaysurseine@gmail.com

Alors n'hésitez pas à participer à notre test de pré-adhésion :

- Porter une table sous chaque bras.
- Déplacer un frigo (plein) en discutant du menu.
- Installer 40 chaises en moins de 6 minutes.
- Assembler tout seul une tonnelle récalcitrante sous la pluie.
- Tenir la buvette où vous croiserez :
  - Les bavards (catégorie dominante).
  - Les discrets (rares mais attachants).
  - Les indécis (« euh... je vais prendre... attendez... »).
  - Les philosophes du comptoir (« tu sais, la vie... »).

Et toujours de bonne humeur !

Vous voulez rejoindre le Comité des Fêtes ?

- Costaud.
- Malin.
- Bavard.
- Timide.
- Expert en ouverture de bouteilles.
- Spécialiste du transport de chaises.
- Champion du sourire.

Vous êtes parfait(e) !!

La commune de Châtenay adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles qui participent activement à la vie locale et à l'animation du village.

## Associations extérieures

Assos non domiciliées à Châtenay mais proposant des activités dans notre village

### Association addictions alcool vie libre

L'Association Addictions Alcool Vie Libre (AAVL), section de Montereau, œuvre activement dans les domaines de la prévention, de la sensibilisation et de l'accompagnement des personnes confrontées aux addictions. À travers ses actions, l'association s'adresse à toute personne souhaitant s'engager dans une démarche de libération vis-à-vis de l'alcool ou d'autres substances addictives.

AAVL est régulièrement présente lors de manifestations locales, qui constituent des temps privilégiés d'échange avec le public. Ces rencontres permettent de faire connaître les missions de l'association, d'informer sur les risques liés aux conduites addictives et de présenter les dispositifs d'aide existants. Les bénévoles y assurent un rôle d'écoute, de dialogue et d'orientation, en mettant à disposition des supports d'information adaptés.

Par ailleurs, l'association anime des groupes de parole et assure des permanences au sein de différentes structures de soins du territoire. Ces temps d'échange se déroulent notamment au local de Surville, à l'Unité d'alcoologie du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Montereau, ainsi qu'à la clinique psychiatrique de Ker-Yonnec à Champigny-sur-Yonne. Ces espaces offrent un cadre bienveillant et confidentiel, propice au partage d'expériences et au soutien entre personnes concernées par la maladie addictive.

L'objectif de l'AAVL est d'accompagner les personnes touchées par une addiction à chaque étape de leur parcours, avant, pendant et après les soins. L'association travaille en lien étroit avec les professionnels de santé et les structures médicales, et apporte également un soutien précieux aux familles, souvent éprouvées par la situation d'un proche en difficulté.



Entretien individuel  
autour de tous  
types d'addictions

#### Qui sommes nous ?

<b>1</b> Des personnes qui ont subi de multiples dépendances et qui ont acquis une expérience personnelle des addictions.	<b>2</b> Formés par Entraid'Addict à accompagner les personnes malades avant, pendant et après leurs parcours de soins ainsi que leurs entourages.	<b>3</b> À l'écoute des personnes malades, nous partageons notre parcours de soins et les aides à s'en sortir.
--	---	---

**Nous proposons un soutien et des ressources aux familles des dépendants de troubles addictifs avec ou sans produits**

Besoin d'aide ? Contactez nous (Confidentialité assurée)

☎ 062360696 ✉ [entraidaddict.montereau@gmail.com](mailto:entraidaddict.montereau@gmail.com)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION ENTRAID'ADDICT  
Loi 1901 - Association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général.

### Yoga kids

Professeure de yoga, je propose des ateliers de yoga pour enfants destinés aux 3-6 ans et aux 7-10 ans, organisés chaque mardi en fin de journée, hors vacances scolaires.

Ces séances offrent aux enfants une approche ludique et bienveillante du yoga, favorisant la souplesse, la concentration, l'équilibre, la respiration et la relaxation, tout en les aidant à mieux comprendre et gérer leurs émotions.

J'interviens également dans différents établissements de la petite enfance et de l'enfance (écoles, crèches, relais petite enfance, MAM, centres de loisirs et centres sociaux) et j'anime des ateliers yoga parents-enfants, accessibles dès 6 mois. Des séances collectives sont aussi proposées sur d'autres communes du territoire, notamment à Villeneuve-les-Bordes et Donnemarie-Dontilly.

Les enfants à partir de 3 ans souhaitant découvrir le yoga sont invités à venir essayer ces ateliers, pensés comme un temps de partage, de bien-être et de plaisir.



## État civil

### Naissances

CHEVRON Émile	09 mai 2025
RODRIGUES Marie	21 mai 2025
MPASI NDOLUMINGU Amélya, Whitney	22 mai 2025
LAUTOUR Gabriel, Christophe, Philippe	06 juillet 2025
MENARD Taylor, Patrick, Bruno	15 septembre 2025
CONQUET Léandre, Antonin, Jules	17 octobre 2025
DESCHAMPS Valentin	09 décembre 2025
BRETON Louna	28 décembre 2025

### Baptêmes civils

MUCHERY Maverick, Douglas, Yann	18 janvier 2025
---------------------------------	-----------------

### Mariages

ALVAREZ Alexandre et MAYET Angélique	26 avril 2025
MEIGNEN Claude et CASTERS Corinne	28 juin 2025
SELLIER Mickaël et SABATÉ Gaëlle	09 août 2025
BARADUC Louis et SOLIVEAU Christina	13 septembre 2025
RIZZA Sébastien et FEVRE Clotilde	04 octobre 2025

### Pacs

GINGAT Florent et LEMAITRE Magalie	28 mars 2025
HEMONNOT Florent et DERBECQUE Marion	20 septembre 2025
DESCHAMPS Laurent et DELANOUE Marie	14 novembre 2025
VAROQUI Damien et GUILLEMOTEAU Sonia	15 novembre 2025
MENARD Bryan et LEMOINE Julie	28 novembre 2025

### Décès

BIÉ Christiane	11 mars 2025
LETAILLEUR Chantal	12 mars 2025
FOURY Michel	10 avril 2025
CARRU Claude	03 mai 2025
BABIN Catherine	26 mai 2025
PHILIPPE Jean-Claude	18 novembre 2025
DELAUNE René	06 décembre 2025
THIERRY Bertrand	06 décembre 2025

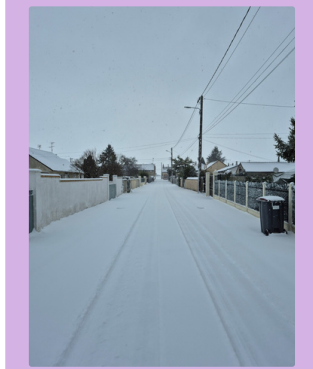
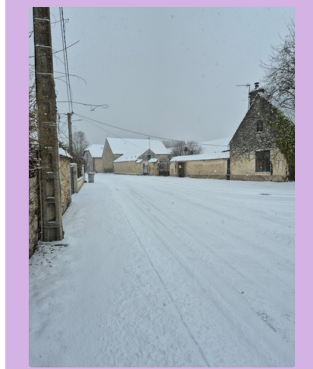


## Notre commune sous la neige

Ces derniers jours, notre commune a revêtu son manteau d'hiver.

Grâce aux photos partagées par les habitants, nous vous proposons un aperçu de ces paysages enneigés, de ces instants de vie et de créativité, entre nature sublimentée et bonhommes de neige pleins de fantaisie.

Merci à toutes et tous pour ces beaux témoignages de convivialité et de partage.



# Notre commune sous la neige





**Mairie de Châtenay-sur-Seine**  
Place de la mairie - 77126 Châtenay-sur-Seine  
01 64 31 30 21 - [mairie@chatenaysurseine.fr](mailto:mairie@chatenaysurseine.fr)  
Site internet : [www.chatenay-sur-seine.com](http://www.chatenay-sur-seine.com)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi (semaines paires) : de 09h à 12h

Chaque samedi : de 10h à 12h (permanence d'élus)

**Horaires d'ouverture de l'agence postale :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h



**CHÂTENAY-SUR-SEINE**

SEINE ET MARNE